

1331

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE
NATIONAL CILSS (CONACILSS)

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice !

**RAPPORT D'ETUDE SUR LE THEME
FEMMES ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES**

Juillet 1999

Michel P. SEDOGO
Marie Claire SORGHO
François LOMPO
Jean Sibiri ZOUNDI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT DU COMITE
NATIONAL CILSS (CONACILSS)

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice !

**RAPPORT D'ETUDE SUR LE THEME
FEMMES ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES**

Juillet 1999

Michel P. SEDOGO
Marie Claire SORGHO
François LOMPO
Jean Sibiri ZOUNDI

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
RESUME.....	3
I. INTRODUCTION.....	3
II. CONTEXTE DE L'ETUDE.....	3
2.1. Le contexte général	3
2.2. Contexte particulier du Burkina Faso.....	3
III. METHODOLOGIE D'ETUDE.....	3
3.1. Concept de la Gestion des Ressources Naturelles	3
3.2. Cadre de collecte des données	3
3.3. Inventaire général et typologie des Organisations Féminines (OF) et leurs actions en matière de GRN.....	3
3.4. Analyse des stratégies d'implication de la femme dans les actions de GRN.....	3
3.5. Analyse des expériences sur le terrain.....	3
3.6. Elaboration d'outils méthodologiques.....	3
IV. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU BURKINA FASO ET LE ROLE DES ORGANISATIONS FEMININES DANS L'ELABORATION DES STRATEGIES	3
4.1. Les activités en cours en matière de GRN au Burkina Faso : État des lieux.....	3
4.2. Les Organisations Féminines dans la Gestion des Ressources Naturelles	3
4.2.1. Rappel historique.....	3
4.2.2. Les femmes dans la gestion des Ressources Naturelles.....	3
4.2.3. Etat des lieux et typologie des Organisations Féminines (OF).....	3
4.2.4. Expériences des OF en matière de GRN.....	3
4.3. Stratégies développées par les intervenants pour une prise en compte du rôle et des besoins de la femme dans les activités de GRN.....	3
4.3.1. Les diverses stratégies en cours	3
4.3.2. Analyse des mécanismes et outils.....	3
V. RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES ORGANISATIONS FEMININES DANS LES STRATEGIES EN MATIERE DE GRN.....	3
5.1. Les considérations générales	3
5.2. Eléments de stratégies et outils d'appréciation.....	3
5.2.1. Le renforcement des capacités des femmes à participer et à décider de ce qui se fait en matière de GRN.....	3
5.2.2. La création d'un environnement favorable à la pleine participation des femmes et de leurs OF à la mise en œuvre de projets et programmes de GRN.....	3
5.2.3. L'amélioration du rôle joué par les projets et programmes en faveur de la responsabilisation des OF pour la définition des stratégies et le choix des actions.....	35
5.2.4. La création d'un cadre incitatif à la participation des femmes aux activités de GRN.....	65
VI. CONCLUSION.....	72
DOCUMENT CONSULTES	74
ANNEXES.....	75

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANAR	: Association Nationale d'Action Rurale
AFOP	: Association pour le Financement des Organisations Paysannes
AGF	: Agroforesterie
BDPA	: Bureau de Développement des Productions Agricoles
BPAF	: Bureau de Promotion des Activités en faveur des Femmes
CDR	: Comité de Défense de la Révolution
CES/DRS	: Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols
CFDT	: Compagnie Française de Développement des Textiles
CILSS	: Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNPA-B	: Conseil National des Professionnels Agricoles du Burkina
CNR	: Conseil National de la Révolution
CNRST	: Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CONAGESE	: Conseil National pour la Gestion de l'Environnement
CONAPAF	: Commission Nationale de suivi et de mise en œuvre des stratégies et Plans d'action pour le renforcement du rôle de la Femme dans le processus de développement
CVGT	: Comité Villageois de Gestion des Terroirs
DEP	: Direction des Etudes et de la Planification
DPA	: Direction Provinciale de l'Agriculture
DRA	: Direction Régionale de l'Agriculture
DRRA	: Direction Régionale des Ressources Animales
DREE	: Direction Régionale de l'Environnement et de l'Eau
FAARF	: Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAO	: Food and Agriculture Organisation (Organisation Mondiale pour l'alimentation et l'Agriculture)
FD	: Femme et Développement
FENOP	: Fédération Nationale des Organisations paysannes
FNGN	: Fédération Nationale des Groupements Naam
F/VA	: Formation Vulgarisation
GAM	: Gender Analysis Matrice
GED	: Genre et Développement
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles
GTZ	: Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence Allemande de Coopération Technique)

GVF	: Groupement Villageois Féminin
GVM	: Groupement Villageois Mixte
IFD	: Intégration des Femmes au Développement
INERA	: Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles
MA	: Ministère de l'Agriculture
MARA	: Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
MARP	: Méthode Active de Recherche Participative
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
MESSRS	: Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MRA	: Ministère des Ressources Animales
OF	: Organisations Féminines
OF/GRN	: Organisations Féminines intervenant en matière de GRN
OM	: Organisations Mixtes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisations Paysannes
PANE	: Plan d'Action National pour l'Environnement
PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PAPEM	: Point d'Appui pour la Pré vulgarisation et l'Expérimentation Multilocale
PAS	: Programme d'Ajustement Structurel
PASA	: Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PATECORE	: Projet d'Aménagement des Terroirs et de Conservation des Ressources Naturelles dans le Plateau Central
PDL	: Projet de Développement Local
PDR	: Projet de Développement Rural
PDRI	: Projet de Développement Rural Intégré
PDRZ	: Projet de Développement Rural du Zoundwéogo
PFA	: Projet Fonds d'Autopromotion
PGRN/B	: Projet de Gestion des Ressources Naturelles du Bazèga
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNGT	: Programme National de Gestion des Terroirs
PNDSA II	: Programme National de Développement des Services Agricoles (Phase II)
PSAN	: Projet Sécurité Alimentaire et Nutrition
RAF	: Réorganisation Agraire et Foncière
RNA	: Régénération Naturelle Assistée

SAGA	: Social Analysis of Gender in Agriculture (Analyse Sociale du Genre en Agriculture)
SATEC	: Société d'Assistance Technique
SDI	: Société Américaine de Développement International
SOL	:
SPCLR	: Service de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale
SPRA	: Service Provinciale des Ressources Animales
UFB	: Union des Femmes du Burkina
UNJPAB	: Union Nationale des Jeunes Producteurs Agricoles du Burkina
UNPC	: Union Nationale des Producteurs de Coton

RESUME

La Gestion des Ressources Naturelles (GRN) au Burkina Faso est une composante essentielle des stratégies définies pour le développement agricole au sens large et pour la lutte contre la désertification en particulier. Les investigations faites dans le cadre de la présente étude à travers les cinq régions d'intervention de l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA) montrent qu'il existe une multitude d'activités en matière de GRN sur le terrain. Ces activités visent en général à contribuer à renverser ou à défaut, à stabiliser le processus de dégradation des ressources naturelles et à améliorer le revenu des producteurs.

Dans le contexte actuel, le désengagement de l'Etat et de ses démembrements dans le processus de développement laisse une place de choix aux Associations et Organisations de producteurs, en l'occurrence les Organisations Féminines. Leur dynamique est intimement liée au processus ayant guidé l'évolution des Organisations Féminines et surtout celle du mouvement coopératif. A l'heure actuelle, il s'avère que dans le cadre de la GRN, les Organisations Féminines existantes sont de petite taille et ne disposent pas d'un poids suffisant pour influencer les actions en matière de gestion des ressources naturelles.

Les données collectées à travers les cinq régions laissent apparaître un nombre impressionnant (7131) d'organisations comportant des femmes. Mais celles-ci sont inégalement réparties entre les régions et en moyenne 62 % d'entre elles s'intéressent à la GRN. Le plus souvent il s'agit de Groupements Villageois Féminins ou de Groupements Villageois Mixtes dont la création a été suscitée par les divers intervenants : services étatiques, Organisations Non Gouvernementales et projets. Leur taille est très variable (10 à plus de 100 membres). Près de la moitié de ces associations n'ont pas de reconnaissance officielle.

En général les objectifs poursuivis par les OF concernent les aspects sociaux ou économiques. Mais la plupart s'investissent dans le domaine agricole, pastoral, artisanal, agro-alimentaire et en matière de GRN (conservation des eaux et des sols, fosses fumières, reboisement etc.). Une analyse faite à partir d'un échantillon de 89 OF montre, pour toutes les régions, que le petit commerce et l'environnement demeurent les préoccupations majeures. Mais les activités spécifiques à l'environnement varient d'une zone à l'autre en fonction de l'état de dégradation des ressources naturelles.

Dans le domaine de la GRN, les femmes sont directement impliquées, aux côtés des hommes, à certaines activités physiques (ramassage de cailloux, confection des diguettes etc.). Mais cette participation physique est fonction des groupes ethniques. Elle est faible au Nord (Sahel) et active dans les régions Centre et Nord-Ouest du Burkina.

Une analyse des expériences en cours laisse apparaître une diversité de mécanismes mis en place pour impliquer les femmes en matière de GRN. La tendance générale pour tous les intervenants est l'approche participative. Mais il s'avère dans les faits que les femmes et leurs OF ne sont que consultées. Cela semble résulter de l'insuffisance des stratégies développées par les intervenants pour une pleine implication des OF. En effet, peu d'actions sont consacrées au renforcement des capacités internes des OF (lutte contre l'analphabétisme, prise en compte des besoins spécifiques des femmes ...).

De ce fait, une série de mesures doivent être prises en vue d'une meilleure implication des OF dans les stratégies en matière de gestion des ressources naturelles. La première concerne la propriété et la sécurité foncière sans laquelle aucune action durable ne peut être envisagée.

Des efforts sont actuellement développés dans le sens d'une meilleure participation de la femme au développement agricole et à la gestion des ressources naturelles en particulier. Toutefois, l'analyse des stratégies actuellement développées par les intervenants montre que des efforts plus importants devraient être consentis.

La participation des femmes aux choix décisionnels demeure étroitement liée à l'existence d'organisations féminines fortes. Cela repose la question de renforcement des capacités techniques et stratégiques des organisations féminines, sans lequel on ne peut s'attendre à ce que les femmes soient plus actives en participant aux actions développées en matière de GRN et surtout en faisant valoir leurs besoins et préoccupations. Aussi la mise en place de mécanismes financiers adaptés pour permettre aux organisations féminines de contracter et de payer des services nécessaires au renforcement de leurs capacités s'avère nécessaire. De même, la mise en place concertée d'une cellule de coordination des actions de renforcement des organisations féminines regroupant l'Etat, les organisations paysannes faitières, les ONG,... devrait permettre d'assurer la coordination et la synergie des actions développées par tous les pays intervenants dans le domaine.

Dans ce cadre, un dispositif de suivi et d'évaluation des projets et programmes quant à leur contribution au renforcement des capacités des organisations féminines devrait être élaboré et servir de « carnet de bord » pendant les phases d'identification et de mise en œuvre de ceux-ci.

L'analyse a révélé l'utilisation de plusieurs outils et méthodes pour susciter la participation des femmes à la mise en œuvre des actions de GRN et favoriser la prise en compte de leurs besoins. Il apparaît opportun de repenser ces outils et méthodes afin de les adapter aux conditions spécifiques des femmes. La prise en compte des variables sociales et du genre devrait être valorisée pendant la mise en œuvre de ces outils et méthodes de manière à garantir la qualité et l'efficacité de la participation des femmes.

Une plus grande considération des projets et programmes en faveur de la responsabilisation des organisations féminines devrait être faite ; cela serait apprécié et évalué surtout pendant la phase de mise en œuvre des projets et programmes. Une attention particulière devrait être portée à l'appréciation des éléments suivants :

- i) l'adéquation entre les actions entreprises et les besoins des femmes ;
- ii) le niveau de prise en compte des besoins spécifiques des femmes ;
- iii) l'adéquation entre les actions entreprises et les ressources ou capacités des femmes.

Il ressort des expériences en cours que certaines conditions sont nécessaires pour stimuler la pleine participation des femmes à la mise en œuvre des actions de GRN. Aussi l'institutionnalisation de la prise en compte obligatoire de telles activités spécifiques devrait être promue à travers les différents projets et programmes de manière à participer à la conduite des activités de GRN. Des outils d'appréciation (grilles d'analyse) sont proposés pour évaluer le niveau de prise en compte de cette préoccupation par les projets et programmes.

L'analyse des expériences des femmes en matière de GRN révèle que pour une bonne partie des ressources naturelles, les femmes ont plus souvent l'accès mais pas le contrôle. Cette situation pose la question de la tenure foncière et fait que l'investissement pour le maintien de la capacité productive du sol constitue un sérieux risque. Tout en évitant de créer ou d'exacerber les conflits homme-femme, il apparaît opportun pour l'Etat de promouvoir des approches souples, participatives à partir des communautés locales afin de les amener à entreprendre les évolutions nécessaires et permettre une amélioration de la situation de contrôle de certaines ressources clés (dont la terre) par les femmes.

I. INTRODUCTION

Cette étude se situe dans le cadre du programme majeur du CILSS « Politiques et Gestion des Ressources Naturelles/Lutte contre la Désertification ». Elle a pour but de fournir aux États sahéliens en général et au Burkina Faso en particulier des politiques et stratégies adéquates en matière de Gestion des Ressources Naturelles.

L'étude vise à mieux comprendre le rôle et la contribution des femmes dans le développement économique et social au Sahel, plus particulièrement leur rôle dans les actions en matière de GRN.

Au niveau des pays et suite à l'atelier de démarrage des études « femmes/Gestion des Ressources Naturelles » tenu à Bamako du 14 au 16 Mai 1997, les objectifs ont été redéfinis ainsi qu'il suit :

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans les activités de GRN.

Objectifs opérationnels

- Renforcement des organisations des femmes en reconnaissant le rôle qu'elles jouent ou qu'elles peuvent jouer dans la GRN ;
- Meilleure compréhension de l'état d'évolution de la situation des femmes dans les politiques et programmes de GRN dans les différents pays ;
- Capitalisation des expériences acquises et des différentes stratégies en la matière.

Les activités envisagées dans la présente étude visent à atteindre les résultats suivants :

- l'identification et l'analyse de la contribution réelle de la femme dans les actions de GRN ;
- l'établissement de l'état des lieux sur les stratégies élaborées pour la promotion de la femme ;

- la proposition d'éléments de stratégie pour une meilleure prise en compte des femmes dans les politiques de GRN.

Après une présentation du contexte de l'étude, le présent rapport aborde successivement les points suivants :

- la méthodologie d'étude
- la GRN au Burkina Faso et le rôle des organisations féminines dans l'élaboration des stratégies ;
- les recommandations pour une meilleure implication des Organisations Féminines dans les stratégies en matière de GRN

II. CONTEXTE DE L'ETUDE

L'étude « Femmes et Gestion des Ressources Naturelles » est d'une importance capitale à l'heure actuelle dans le contexte du Sahel en général et celui du Burkina Faso en particulier. En effet, elle intègre deux problématiques essentielles qui sont : la gestion des ressources naturelles, et l'implication des femmes au processus du développement. Toutes ces deux problématiques font l'objet d'une attention particulière de la part de la communauté internationale.

2.1. Le contexte général

Au niveau du Sahel, des réflexions sont initiées par le CILSS depuis ces trois dernières années, en terme de prospectives à l'aube du 21^e siècle. Ces réflexions prospectives (Sahel 21) se basent d'une part sur les changements intervenus au Sahel au cours de ces trente dernières années et d'autre part sur les enjeux et défis auxquels le Sahel doit faire face dans les prochaines décennies.

De la synthèse régionale issue des réflexions nationales axées sur l'analyse des bilans, de la vision et des priorités, on retient les six ambitions suivantes pour l'agriculture sahélienne au 21^e siècle (CILSS, 1997) *ant la 2^e priorité*

1. augmenter de façon durable et valoriser la richesse produite en milieu rural ;
2. réduire l'incidence du risque climatique, en particulier par une meilleure maîtrise de l'eau ;
3. développer la représentation des intérêts du monde rural ;
4. freiner ou empêcher la marginalisation des groupes et régions défavorisés ;

5. se préparer à faire face aux défis du long terme, en particulier en développant le capital humain et en aménageant le territoire ;
6. réaliser l'intégration régionale.

D'une manière générale, pour la plupart des pays du CILSS, la gestion durable des ressources naturelles demeure le fer de lance de la politique de développement agricole. Cette gestion va impliquer les divers acteurs de développement, en particulier les producteurs et leurs associations ; d'où l'importance des femmes et de leurs organisations.

En moyenne, pour la plupart des pays du CILSS, les femmes représentent 51 à 52 % de la population. De ce fait, les ambitions et priorités pour le Sahel au 21^e siècle réservent une place de choix à la femme en garantissant sa participation au processus de prise de décision et en l'impliquant à toutes les étapes des processus conduisant à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes, projets et plans relatifs aux activités socio-économiques.

2.2. Contexte particulier du Burkina Faso

Le Burkina Faso est un des pays sahéliens qui mène des politiques actives en matière de gestion des ressources naturelles et de promotion de la femme.

En effet, depuis de nombreuses années, les politiques de développement agricole ont mis un accent particulier sur la gestion des ressources naturelles. Ces politiques se sont traduites par des plans d'action, des projets et programmes de développement. A l'heure actuelle, le principe directeur qui guide les actions en matière de gestion des ressources naturelles est la démarche participative impliquant à la base les communautés et leurs organisations.

En outre, depuis les années 1983, on dénote au niveau du Burkina Faso une volonté politique en faveur de la femme. Cette volonté politique s'est matérialisée souvent par la mise en place de structures chargées spécifiquement de l'émancipation de la femme ou des programmes et plans en sa faveur.

C'est dans ce cadre que se situe le plan d'action 1998 – 2000 du Ministère de la Promotion de la Femme. Un objectif de ce plan est de susciter, en relation avec les autres acteurs, une meilleure implication et responsabilisation des femmes dans la gestion des ressources naturelles et de leur cadre de vie.

Dès lors, on comprend toute l'importance et la portée de la présente étude.

relie à la zone

III. METHODOLOGIE D'ETUDE

3.1. Concept de la Gestion des Ressources Naturelles

source ?

En vue de centrer l'étude sur les actions en matière de GRN, il nous est apparu nécessaire de définir le concept et le contenu de la GRN en y intégrant la notion de durabilité. Dans le cadre de la présente étude, il faut entendre par gestion des ressources naturelles, l'ensemble des prises de décisions sur les activités à exécuter en vue d'une utilisation rationnelle et soutenue des ressources naturelles renouvelables (eau, sol, productions fourragères et ligneuses, faune, flore, ressources phytogénétiques, main-d'œuvre) dans un espace géographique donné et de manière à satisfaire les besoins des populations, sans compromettre la pérennité de ces ressources. L'espace géographique concerné est géré par une communauté qui y exerce des droits d'exploitation et d'occupation dans un contexte socio-économique et culturel bien défini.

De ce concept, il apparaît clairement deux composantes dans la gestion des ressources naturelles :

- la première composante implique les modes de gestion sociale c'est à dire l'ensemble des décisions socio-économiques, juridiques et organisationnelles qui permettent l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles ;
- la seconde, plus technique, comprend l'ensemble des décisions prises par une communauté en vue de l'aménagement de l'espace en tenant compte des aptitudes des ressources naturelles et du potentiel humain.

Dans la présente étude, on s'intéressera également aux organisations féminines menant des activités ne se rapportant pas directement aux ressources naturelles, mais dont les retombées concourent à une meilleure gestion des ressources naturelles (cas du crédit, si ce crédit permet d'investir dans la GRN).

Sur la base des trois objectifs spécifiques définis dans les termes de référence (cf. annexe I) l'approche méthodologique ci-après a été suivie :

3.2. Cadre de collecte des données

L'étude repose sur l'analyse des données existantes et collectées dans les cinq régions de recherches environnementales et agricoles telles que définies par l'INERA.

Ces régions, définies à partir de critères agro-écologiques et de considérations socio-économiques, sont représentées sur la carte du Burkina Faso ci-après. Ce sont :

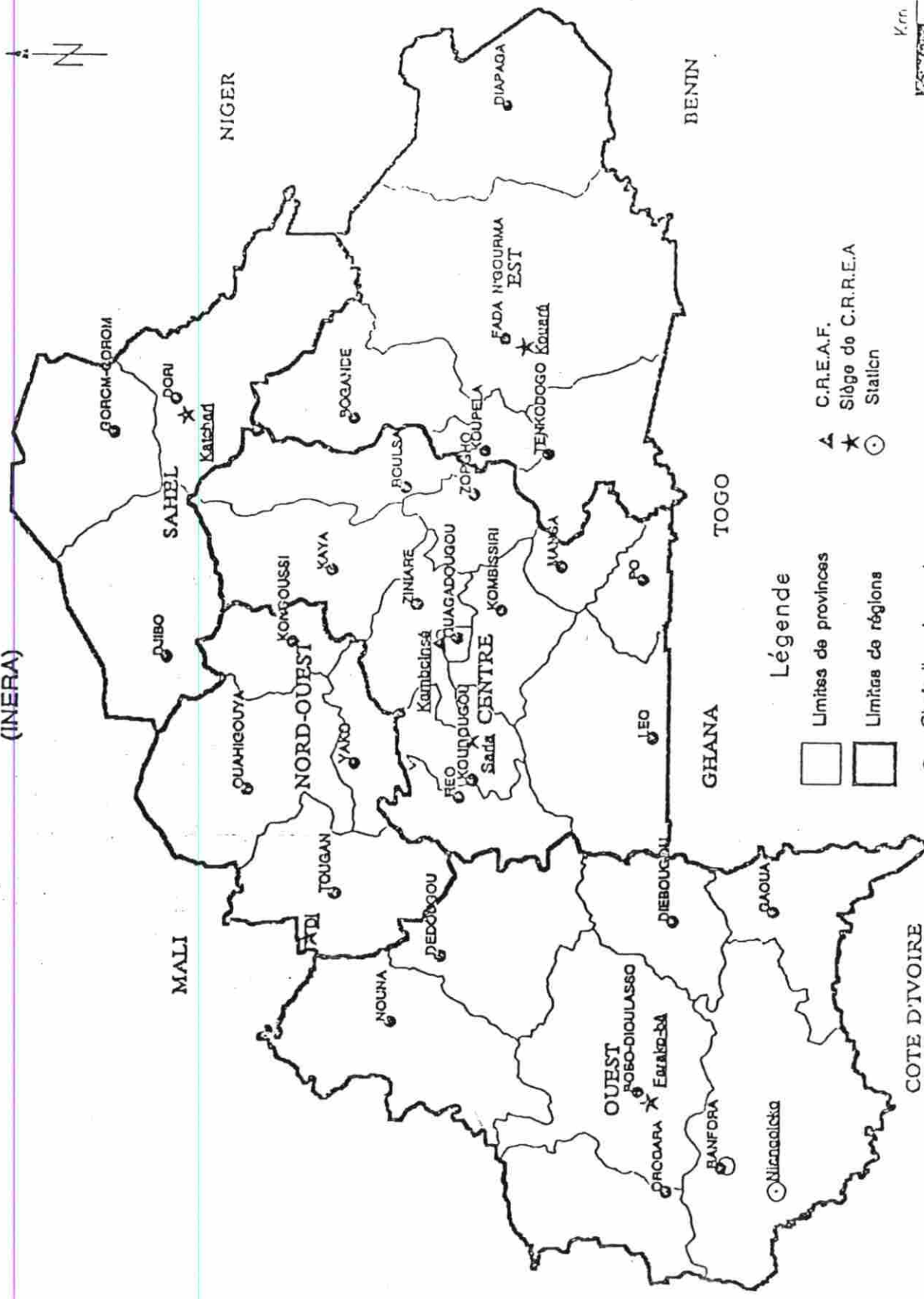
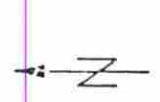
et culturelles.

- le Centre qui couvre les provinces du Bazèga, du Boulkiemdé, du Ganzourgou, du Kadiogo, du Kourwéogo, du Nahouri, du Namentenga, de l'Oubritenga, du Sanguié, du Sanmatenga, de la Sissili, du Ziro et du Zoundwéogo ;
- l'Est qui englobe les provinces du Boulgou, de la Gnagna, du Gourma, de la Komondjari, de la Kompienga, du Koulpéologo, du Kouritenga et de la Tapoa ;
- le Nord-Ouest qui concerne les provinces du Bam, du Lorum, du Nayala, du Passoré, du Sourou, du Yatenga et du Zonoma ;
- l'Ouest qui couvre les provinces des Balés, du Banwa, de la Bougouriba, de la Comoé, du Houet, de la Kossi, de la Léraba, du Ioba, du Mouhoun, du Nounbiel, du Poni et du Tuy ;
- et enfin le Sahel comprenant les provinces du Séno, du Soum, de l'Oudalan et du Yagha.

Les principales contraintes et potentialités de chacune de ces cinq régions sont indiquées dans le tableau 1.

BURKINA FASO

LES REGIONS DE RECHERCHES ENVIRONNEMENTALES ET AGRICOLES (INERA)



- Légende**
- Limites de provinces
 - Limites de régions
 - ⊙ Chefs lieu de provinces
 - △ C.R.E.A.F.
 - ★ Siège de C.R.E.A.F.
 - ⊙ Station

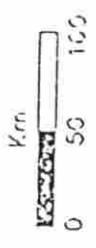


Tableau n°1 : Les régions agricoles du Burkina : leurs caractéristiques et contraintes principales

Région Ouest	Région Est	Région Centre	Région Nord-Ouest	Région Sahel
<p><u>Caractéristiques principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • région à énormes potentialités agricoles • environnement en pleine mutation due à la forte pression migratoire, à l'évolution des systèmes de production et à la dégradation des conditions climatiques 	<p><u>Caractéristiques principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • importantes potentialités agricoles dans une bonne partie de la région • ressources menacées par les pratiques agricoles et les migrations 	<p><u>Caractéristiques principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Forte pression humaine sur les ressources naturelles 	<p><u>Caractéristiques principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • forte pression humaine sur les ressources naturelles 	<p><u>Caractéristiques principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • faible pression humaine sur les terres de culture
<p><u>Contraintes principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de la pluviométrie • déforestation anarchique des terres cultivables • surexploitation des ligneux • faible productivité des systèmes de production • destruction du couvert végétal par les feux de brousse • gestion inadéquate des ressources fauniques et halieutiques • insuffisance et inadéquation des structures de crédit, de commercialisation et approvisionnement • problèmes fonciers • conflits entre agriculteurs et éleveurs pour l'utilisation de l'espace • baisse des revenus des producteurs 	<p><u>Contraintes principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • agriculture extensive et itinérante • insuffisance de pluviométrie • dégradation des sols et du couvert végétal dans une bonne partie de la région • rétrécissement des parcours naturels dus à l'abondance des réserves et aux pratiques de culture itinérante • dégradation des parcours naturels • difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche • pratiques incontrôlées de feux de brousse • conflits entre agriculteurs et éleveurs • connaissances insuffisantes des réalités socio-culturelles des populations 	<p><u>Contraintes principales</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • forte dégradation des sols et du couvert végétal • inadéquation entre les techniques de production et les conditions du milieu • insuffisance de la pluviométrie • réduction et forte dégradation des parcours naturels • difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche • exploitation abusive des ligneux • faible revenu des producteurs • faible niveau technique des producteurs 	<p><u>Contraintes prioritaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • insuffisance pluviométrique • dégradation des sols • faible utilisation des intrants et matériels agricoles • inadéquation entre les techniques de production et les conditions du milieu • faible disponibilité en eau et pâturage pour les animaux • difficultés d'écoulement des produits agricoles • diminution des ressources en eau • difficultés de mobilisation des ressources en eau 	<p><u>Contraintes prioritaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de la pluviométrie • dégradation du couvert végétal (surtout la mortalité des ligneux) • diminution des ressources en eau • difficultés d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles • sols fragiles et soumis à l'érosion hydrique et éolienne • conflits entre communautés pour l'utilisation de l'espace • forte pression humaine et animale autour des points d'eau • dégradation des parcours naturels • mauvaise exploitation des ligneux fourragers • difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche

Source : CNRST/INERA, 1994

3.3. Inventaire général et typologie des Organisations Féminines (OF) et leurs actions en matière de GRN

Cette étape a consisté en un inventaire le plus exhaustif possible sur le nombre, le type et la nature des Organisations Féminines existantes, de même que sur la nature et l'importance de leurs actions en matière de GRN. Elle s'est faite au moyen :

- de consultations documentaires (bibliographie)
- d'entretiens avec les structures décentralisées de vulgarisation et de recherche, les organisations faitières, les organismes et structures d'accompagnement aux producteurs (Services Centraux, Ministères, ONG, Projets, Bureaux d'étude,...).

Une grille d'analyse a servi à la collecte et à la synthèse des données (cf tableau 19 en annexe : Typologie des Organisations Féminines).

De façon opérationnelle cette analyse s'est reposée sur les régions de recherche et de vulgarisation agricole où les sources d'information sont disponibles. Ces sources ont été complétées avec celles disponibles au niveau central dans les départements ministériels suivants : Agriculture, Ressources Animales ; Environnement et Eau ; Action Sociale et de la Famille ; Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique ; Promotion de la Femme.

Cette phase d'analyse a permis d'une part de faire l'inventaire des OF existantes, leur répartition géographique et d'autre part d'apprécier leur participation et leur niveau d'implication dans les actions de GRN.

Le cadre d'analyse de Haward utilisé à cet effet est une grille qui regroupe quatre outils d'analyse des rapports entre le genre dans une communauté. Ces quatre outils sont :

- 1) la division du travail selon que l'on est homme ou femme, jeune ou personne âgée ;
- 2) les types de travail, distinguant le travail lié à la production, à la reproduction et à la collectivité. Les activités liées à la production, sont celles qui permettent de produire des biens et services destinés à la consommation ou au commerce ; exemple l'agriculture, l'élevage, la pêche, le travail rémunéré, etc. Le travail lié à la reproduction, concerne toute l'activité domestique (entretien du ménage, entretien des enfants, de la maison, du matériel, de la cuisine, de l'approvisionnement de la famille en eau, en bois, des soins de santé apportés à chacun des membres de la famille). Ce type de travail est

indispensable à la survie de la famille. Il est en grande partie manuel, ardu et prend beaucoup de temps. Il n'est pas valorisé ni considéré comme travail véritable surtout s'il est accompli par les femmes et les filles. Les activités liées à la collectivité concernent tout travail collectif effectué par les éléments d'une communauté (organisation de mariage, des fêtes, des funérailles, des travaux d'intérêt commun). Ce sont des activités bénévoles mais nécessaires pour l'épanouissement spirituel et culturel de la population.

3) Le concept de l'accès et du contrôle des ressources

Les ressources liées à la production auxquelles les hommes et les femmes ont chacun accès ont été identifiées et recensées. Celles que chacun d'eux contrôle ont été également recensées. Les enquêtes ont également porté sur l'intérêt des projets pour améliorer l'accès et le contrôle des ressources naturelles par les femmes.

7 Pour ce qui est des bénéfices, considération est faite sur les bénéfices que les hommes et les femmes tirent chacun du travail lié à la production, à la reproduction et à l'utilisation des ressources puis les bénéfices que chacun contrôle, de manière à les utiliser comme bon leur semble ou leur plaît.

4) Les facteurs d'influence

Concernant ce dernier point, les facteurs clefs qui ont des répercussions sur les rapports homme/femme et les modifient, ont été identifiés. Il s'agit de : la division du travail, l'accès aux ressources, le contrôle de ces ressources. Les contraintes et possibilités que ces acteurs imposent dans la promotion de l'égalité entre les genres et le pouvoir des femmes ont été recensées.

Dans le cadre de la présente étude, les trois premiers outils ci-dessus cités ont été privilégiés.

3.4. Analyse des stratégies d'implication de la femme dans les actions de GRN

Il s'est agi à travers cette étape de faire une analyse globale, au niveau du pays, des stratégies développées par les différents acteurs en vue de l'implication des femmes dans la GRN. La démarche a reposé sur deux éléments complémentaires :

- Phase
- la consultation documentaire : revue de littérature au niveau des sources documentaires de Ministères techniques ayant un lien avec la question, dans les institutions internationales (FAO, PNUD, GTZ, etc.), ambassades, ONG internationales et nationales, bureaux d'études, etc.
 - des entretiens avec des personnes ressources impliquées dans les choix décisionnels en matière de politiques agricoles et de gestion des ressources naturelles, aussi bien au niveau des services étatiques, des ONG que des institutions internationales intervenant au Burkina Faso. Les aspects quantitatifs (nombre de projets prenant en compte l'implication des femmes dans la GRN) et qualitatifs (effectivité de la participation et qualité de participation des OF) sont pris en compte. L'analyse des stratégies développées par les intervenants identifiés s'est intéressée également aux mécanismes et outils pour la prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans les actions de GRN.

3.5. Analyse des expériences sur le terrain

Sur la base de l'inventaire des OF, une sélection de cas pertinents a été réalisée en vue d'une analyse approfondie des expériences. En fonction des résultats de la première étape cette sélection a été faite sur la base de critères suivants :

- niveau d'importance de l'OF ; ?
- domaines d'intervention ou d'activités concernés.

A l'issue de la procédure de sélection des cas, une grille d'analyse des expériences des OF sélectionnées a été élaborée. Cette grille prend en compte les variables socio-culturelles, la nature de l'OF, les activités, les sources de financement, les rapports hommes/femmes. Les diagrammes de Venn ont servi de support à cette analyse.

Le diagramme de Venn est un outil de la MARP. Il a été utilisé dans la présente étude pour l'évaluation des différents rapports que les OF entretiennent. Il permet de savoir avec qui elles travaillent, à l'intérieur du village, hors du village, à l'intérieur ou à l'extérieur du pays.

L'analyse des expériences de terrain a permis de tirer des enseignements sur le rôle et la place de la femme en matière de GRN. Les constats faits à ce niveau de même qu'au niveau de l'étape 2 (stratégie des acteurs) ont servi de « inputs » pour la formulation de recommandations

pratiques pour une meilleure implication des femmes dans la GRN ; en partant de l'identification et le choix des stratégies, à la mise en œuvre de celles-ci à travers des actions développées dans les projets et programmes.

L'analyse des expériences de terrain et surtout des effets des projets sur les femmes (et les hommes) s'est faite à partir de la matrice pour l'analyse des genres (GAM).

Dans l'analyse, les aspects suivants ont également été pris en compte à travers des questionnaires :

- la division du travail selon le genre
- les types de travail (production, reproduction).
- l'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices.
- les facteurs d'influence
- les besoins pratiques et intérêts stratégiques des femmes
- le niveau de participation
- les possibilités de transformation
- les conditions et situation des femmes
- le calendrier des femmes *actives*

3. 6. Elaboration d'outils méthodologiques

Cette étape a consisté à un travail d'analyse et de réflexion dont la finalité est de définir les moyens et méthodes par lesquels l'on peut facilement apprécier la valorisation de la participation de la femme dans les actions de GRN. Il s'agit de rechercher des outils méthodologiques qui pourraient servir à la mise en œuvre des actions et leur évaluation.

Cette réflexion s'est reposée d'une part sur les « outputs » (produits) de l'inventaire général et de la typologie des OF et leurs actions en matière de GRN et d'autre part sur l'analyse des expériences de ces OF sur le terrain. En outre, il a été entrepris au cours de cette étape des rencontres et des contacts avec des personnes ressources, ce qui a permis de compléter les informations disponibles (processus de triangulation).

IV. LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES AU BURKINA FASO ET LE ROLE DES ORGANISATIONS FEMININES DANS L'ELABORATION DES STRATEGIES

La gestion des ressources naturelles est une composante importante de la stratégie opérationnelle de croissance durable des secteurs de l'agriculture et de l'élevage. En témoignent les propositions d'actions envisagées dans le Document d'Orientations Stratégiques à l'horizon 2010 (MA/MRA, 1997). Pour faire face aux conséquences désastreuses de la dégradation des ressources naturelles, il est proposé des activités dans les domaines suivants :

- la récapitalisation de la fertilité des sols
- la lutte contre la désertification
- la responsabilisation des populations pour une meilleure gestion des ressources naturelles
- le renforcement de la sécurité foncière

Plusieurs programmes, plans et projets conduits aussi bien par des services, projets de développement, ONG, Organisations Paysannes œuvrent à une meilleure gestion des ressources naturelles.

Dans le présent chapitre, il sera traité successivement :

- l'état des lieux des activités en cours au Burkina Faso en matière de GRN ;
- l'état des lieux et les expériences des OF en matière de GRN ;
- les stratégies d'implication des femmes dans les actions de GRN.

4.1. Les activités en cours en matière de GRN au Burkina Faso : Etat des lieux

Les activités conduites visent toutes à contribuer à renverser le processus de dégradation des ressources naturelles.

De ce point de vue, elles sont confondues à celles de la lutte contre la désertification, tout en cherchant à valoriser les potentialités et opportunités existantes en matière de gestion des ressources naturelles.

D'une façon générale, les activités en cours au niveau des projets, services et ONG intervenant au Burkina Faso visent les objectifs suivants :

- atténuer les effets de la sécheresse sur les cultures et le couvert végétal ;
- assurer la défense et la restauration des sols ;
- améliorer la productivité et la gestion des parcours ;
- conserver le couvert végétal ;
- améliorer les systèmes de production ;
- assurer une gestion rationnelle des ressources fauniques et halieutiques ;
- valoriser les ressources forestières ;
- conserver la biodiversité ;
- améliorer le revenu des producteurs.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole et de développement le Burkina Faso a formulé avec le concours financier de partenaires au développement, différents projets en matière de gestion de terroirs, d'aménagement des terroirs, de gestion des ressources naturelles.

La figure 1. relative aux organismes intervenant dans la gestion des ressources naturelles permet de faire le commentaire suivant :

Ces organismes ont été recensés dans les cinq régions agricoles. Les projets de développement sont les plus représentés 37 % ils recouvrent plusieurs projets financés par divers bailleurs. Comme projets on peut citer les PDRI, le PDRZ, le PATECORE, le CES-AGF, les service étatiques (DRA – DRRA – environnement, santé...)

Comme bailleurs on peut citer le Canada, la GTZ, le FAARF, les Pays Bas.... Ces projets de développement intervenant dans le domaine de la gestion des Ressources naturelles visent des actions d'aménagement du terroir et d'organisation de la population. Ils donnent également des appuis pour des activités socio-économiques et de formation etc....

En ce qui concerne les ONG, on peut citer : Voisins Mondiaux, ANAR, FNGN, SARADO, etc.

Le Projet de Gestion des Ressources Naturelles du Bazèga (PGRN/Bazèga), sur un financement BAD, a été initié au Ministère de l'Agriculture. Il a comme principale aire géographique le Bazèga. Il utilise dans sa mise en œuvre l'approche gestion aménagement des terroirs. Il travaille avec les

services étatiques et s'appuie au niveau villageois sur le Comité Villageois de Gestion des Terroirs (CVGT) pour la responsabilisation.

Le Programme National de Gestion des Terroirs (PNGT) dépend aussi du Ministère de l'Agriculture. Il a une Unité Opérationnelle basée à Ouagadougou et des Equipes Mobiles pluridisciplinaires basées dans cinq provinces (Kouritenga, Gnagna, Houet, Bougouriba, Kéné Dougou). Il s'appuie sur l'approche terroir et travaille également avec les CVGT. La nature de la contribution est évaluée à 14 %. Les partenaires financiers sont surtout la Banque Mondiale. Le PNGT doit œuvrer à l'application de la RAF avec le concours des CVGT. Il est envisagé dans la deuxième phase, une extension géographique du PNGT de façon à couvrir tous les villages du Burkina d'ici l'an 2010.

Le PNUD et la FAO à travers les projets BKF 89/011 et GCP/276/ITA participent dans la gestion des ressources naturelles pour 6 %.

Les différentes associations travaillent dans le domaine GRN ont un taux de participation estimé à 4 %.

Et enfin la CNCA et FAAGRA avec l'octroi des crédits permettent une intervention dans les actions de GRN d'environ 3 %.

Toutes ces structures impliquent d'une manière ou d'une autre les femmes dans la réalisation d'activités diverses : aménagements anti-érosifs, fosses fumières, foyers améliorés. Dans le cadre du PGRN Bazèga par exemple les femmes sont associées à la réalisation et à l'entretien des pépinières, à la plantation d'arbres dans les zones classées comme des forêts villageoises, au suivi et à l'exploitation de ces ressources forestières.

Au PNGT, les équipes mobiles pluridisciplinaires utilisent les outils de la Méthode Active de Recherche participative (MARP) dans le diagnostic, l'auto-évaluation où hommes et femmes sont impliqués.

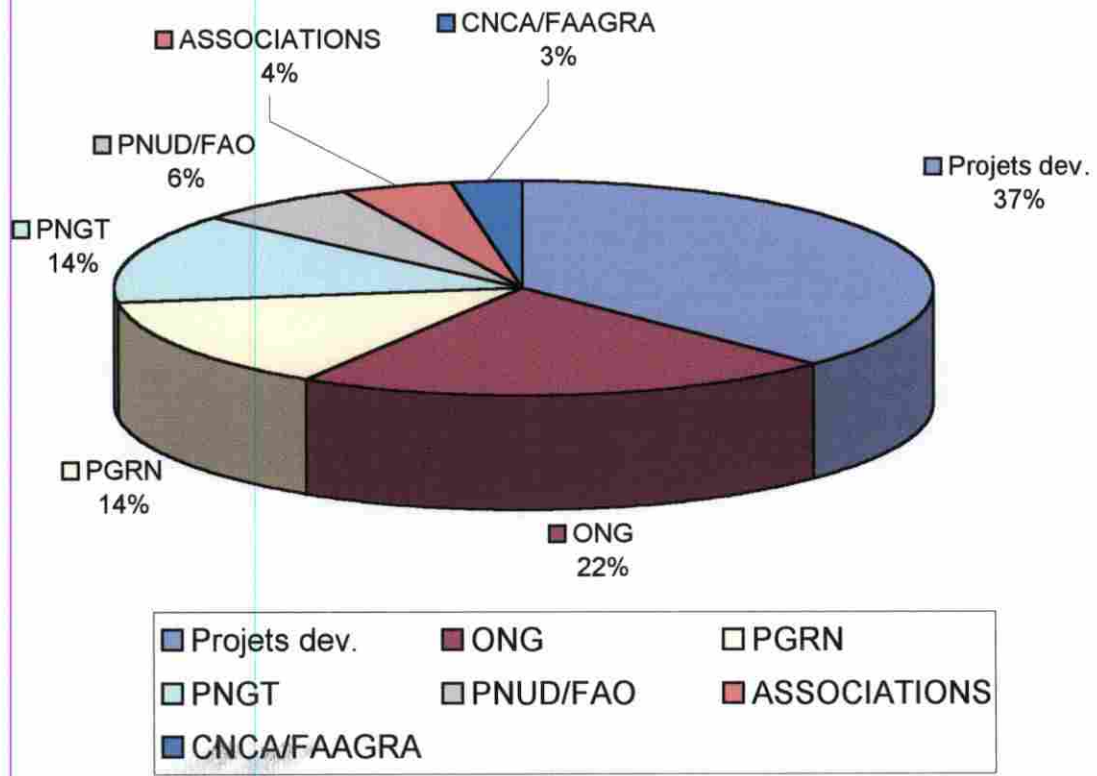


Figure 1: Organismes intervenant dans la gestion des ressources naturelles

4.2. Les Organisations Féminines dans la Gestion des Ressources Naturelles

Avec la fin de l'Etat Providence, on assiste de plus en plus à un désengagement de l'Etat et de ses démembrements dans la gestion du développement et à une plus grande implication de ce qu'on appelle la société civile à savoir les Associations et Organisations de tout genre.

Pour traiter des organisations féminines intervenant dans la gestion des Ressources Naturelles, il est d'abord fait un rappel historique des différentes approches impliquant les femmes dans le processus de développement, du mouvement associatif au Burkina Faso, ensuite l'état des lieux et enfin l'analyse des différentes expériences en cours.

4.2.1. Rappel historique

a) L'implication des femmes au Développement

L'historique des Organisations Féminines est lié à celui de la prise en compte du rôle de la femme dans le processus de développement.

Il convient de rappeler que le concept d'Intégration des Femmes au Développement (IFD) a été défini par le Comité Féminin de la Société Américaine de Développement International (SDI) dans les années 1970. En 1973, le congrès des Etats-Unis d'Amérique a exigé que l'Agence Américaine de Développement International introduise la préoccupation « Femmes » dans son mandat. Le Canada, les Pays Bas et plusieurs pays du Nord ont par la suite suivi cette dynamique .

En 1974 Ester Boserup, anthropologue et socio-économiste attira l'attention de la communauté internationale en publiant des résultats de recherche dans lesquels elle démontre, chiffres à l'appui, la contribution des femmes au développement.

En 1975, les Nations Unies proclament l'année Internationale de la femme. A partir de cette date et tout au long de la première décennie de la femme (1975-1985), les femmes prennent une nouvelle dimension dans les stratégies de développement économique des différentes nations. Tenant compte des insuffisances constatées lors de la première décennie, il a été développé au cours de la seconde, trois approches pour l'implication des femmes au développement. Il s'agit de l'approche IFD (Intégration des Femmes au Développement) de l'approche FED (Femme et Développement) et enfin de l'approche GED (Genre et Développement). L'IFD et la FED ne sont pas très dissemblables, mais différent de l'approche GED. Dans le premier cas (IFD et FED), la

femme est au centre du développement. Dans le second cas (GED), on privilégie les inter relations Homme et Femme dans leurs rapports sociaux. Chaque approche a ses objectifs et ses stratégies (cf. tableau 2).

Dans le cas du Burkina Faso, l'implication des femmes au développement a suivi tout un long processus résumé dans l'annexe IV du documents. Dans le cadre de cette étude, quelques outils de l'approche Genre sont utilisés pour mieux analyser l'implication des femmes et des organisations féminines dans la Gestion des Ressources Naturelles.

Tableau 2 : Comparaison approches IFD et GED

INTEGRATION DES FEMMES AU DEVELOPPEMENT	GENRE ET DEVELOPPEMENT
<p><u>Problématique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La non-intégration des femmes dans les actions de développement 	<p><u>Problématique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inégalité au niveau des rapports hommes/femmes qui empêche un développement équitable et une pleine participation des femmes
<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accroissement de la participation des femmes au processus de développement 	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'intégration effective des femmes dans tout le processus de développement • La transformation des relations sociales pour augmenter le pouvoir des femmes • Un partenariat égal entre hommes et femmes
<p><u>But</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un développement efficace avec la participation des femmes 	<p><u>But</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un développement équitable, durable et participatif
<p><u>Stratégie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Des actions en faveur des femmes • La création des cellules IFD au niveau des Organismes de Développement • L'organisation des femmes (GVF, ONG) • L'accroissement de la productivité et des revenus des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse des données H/F par rapport : <ul style="list-style-type: none"> - à la division des rôles et tâches - à l'accès et au contrôle des ressources et bénéfices - aux besoins pratiques et stratégiques • Des actions d'augmentation de pouvoir des groupes défavorisés • Des actions de protection des groupes défavorisés • Des actions de changement de mentalités • L'adoption des lois

b) Dynamique de développement des Associations Paysannes au Burkina Faso

L'historique du mouvement coopératif au Burkina Faso remonte aux années '50 (MARA/PASA, 1992)

De l'époque coloniale aux groupements villageois

Les premières coopératives sont apparues à la suite du décret français de 1955 sur la coopération Outre-mer qui a régi les coopératives jusqu'en 1973 en Haute-Volta. L'initiative vient des missions religieuses, des anciens combattants et des fonctionnaires. On dénombrait en 1965 près de 136 coopératives dont 47 agricoles et 60 mutuelles de crédit.

Après les indépendances, l'Etat confie le développement rural à des sociétés d'intervention (SATEC, CFDT, BDPA, etc.) qui vont créer un grand nombre de groupements à caractère coopératif et mutualiste.

Réduisant progressivement le rôle des sociétés d'intervention, l'Etat voltaïque mit en place des organismes régionaux de développement pour assurer les fonctions de vulgarisation, d'approvisionnement en facteurs de production, d'appui à la commercialisation, d'information sur les statistiques agricoles, de promotion des organisations paysannes. C'est ainsi que furent créés des groupements villageois en tant que passage obligé pour la diffusion des thèmes techniques et surtout l'accès au crédit et aux facteurs de production.

A côté de ces organisations de producteurs suscitées par les structures de vulgarisation, émergent d'autres types d'essence traditionnelle à l'exemple des Kombi naam qui ont donné naissance à la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN).

L'histoire des associations féminines bien que récente n'a pas échappé à cette dynamique marquée par l'action des divers intervenants. Les tendances premières dans les domaines est la constitution de Groupements Villageois Mixtes (GVM) qui actuellement sont en train d'évoluer vers des organisations strictement féminines. Cette évolution des GVM vers des GVF est le fait de la prise de conscience progressive des femmes quant à leur responsabilité, de même que l'action des intervenants qui de plus en plus privilégient les actions orientées vers les groupes féminins.

De la prise de conscience sur la nécessité d'avoir des organisations paysannes fortes

A partir des années '90 et suite aux réformes économiques et politiques entreprises dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), il est apparu la nécessité de promouvoir le développement d'organisations paysannes suffisamment solides et responsables pour la prise en charge de certaines fonctions jadis dévolues aux services publics.

Cette dynamique s'est traduite actuellement par l'émergence de quatre organisations nationales au Burkina ; ce sont :

- la Fédération Nationale des Organisations Paysannes (FENOP)
- le Conseil National des Professionnels Agricoles du Burkina (CNPA-B)
- l'Union Nationale des Jeunes Producteurs Agricoles du Burkina (UNJPAB)
- l'Union Nationale des Producteurs de Coton (UNPC)

En ce qui concerne les OF, les associations actuellement existantes apparaissent de petites taille et atomisées, et à quelques exceptions près (cas des organisations fédératives comme FADESO) elles ne disposent pas d'un poids suffisant pour influencer les actions entreprises en matière de développement agricole.

4.2.2. Les femmes dans la gestion des Ressources Naturelles

Avant de traiter des Organisations Féminines intervenant dans la gestion des ressources naturelles, il apparaît opportun de considérer d'abord les femmes dans la gestion des ressources naturelles. Pour ce faire, dans un premier temps il décrit la dynamique des relations sociales, politiques et économiques que les femmes par rapport aux ressources puis, dans un second temps, sont analysées les données collectées relatives aux rapports des femmes aux ressources.

La problématique de la gestion des ressources naturelles s'inscrit dans la logique du « fait social total » en ce sens qu'elle met en branle, les aspects juridiques, politiques économiques, idéologiques ou écologiques d'une société. Le social est par essence mouvant ; aussi il est nécessaire de s'intéresser à la dynamique des relations entre les femmes et les ressources naturelles, c'est à dire aux modes d'organisation qui sous-tendent leurs rapports aux ressources, qui du reste, deviennent de plus en plus rares compte tenu des différentes pressions de tout genre (démographique, animale, climatique).

a) La dynamique des relations des femmes aux ressources naturelles

Les différentes relations sociales ; politiques et économiques inhérentes aux ressources naturelles jouent un grand rôle dans la définition de ce qu'on peut appeler les droits coutumiers sur la terre, l'eau, les arbres, les récoltes et autres ressources.

Parler de ces relations revient à évoquer la tenure. La tenure selon RIDDEL (1991), est le moyen institutionnel dont disposent les populations pour déterminer qui a droit d'utiliser quelle quantité de ressources rurales et pendant combien de temps. C'est pourquoi, la femme en tant que membre d'une communauté donnée et d'une famille donnée entretient des rapports différenciés aux ressources.

Comme souligné auparavant, les femmes sont un groupe hétérogène. Du fait des divers statuts et rôles inhérents à leurs groupes sociaux, elles jouent différents rôles. Toutes les femmes du Burkina Faso n'ont pas les mêmes rapports aux ressources naturelles. Présentement certaines sont des productrices à part entière c'est-à-dire qu'elles exécutent toutes les activités culturales : semis, sarclage, récolte, transport et même battage. D'autres par contre exécutent uniquement les semis et les récoltes et/ou les transports, d'autres encore ne pratiquent qu'occasionnellement les semis et la récolte.

Certaines femmes peuvent planter et entretenir des arbres alors que d'autres ne le peuvent pas. Tout comme il y a celles qui peuvent pratiquer l'élevage, tandis que d'autres ne le peuvent pas.

Il est évident que la situation actuelle des femmes est différente d'il y a 50 –75 ans c'est à dire 2 à 3 générations en arrière. En effet, il ressort des travaux de recherche (SORGHO, 1998) que le rôle de la femme a connu des mutations même si son statut demeure inchangé. Cela est paradoxal, dans la mesure où dans la théorie, les rôles découlent des statuts. Présentement, des femmes jouent des rôles dévolus à des hommes, tout en occupant toujours la place de la femme. Dans les exploitations ou ménages, l'homme ne joue plus son rôle traditionnel de pourvoyeur nourricier des femmes et des enfants. Le mythe qui faisait de l'homme le pourvoyeur nourricier est tombé et les femmes jouent pleinement ce rôle. N'est-ce pas la raison pour laquelle les instances internationales comme la FAO ont retenu comme thème lors de la Dernière Journée Mondiale de l'Alimentation : les femmes nourrissent le monde ? Les investigations menées montrent qu'au Burkina Faso particulièrement en milieu rural de la zone centre, la sécurité alimentaire de plus de 60 % des ménages est assurée par les femmes. Et pourtant, les femmes n'ont guère plus de 0,5 ha de

terre. Leurs rapports aux ressources sont régis par des lois coutumières qui autorisent l'accès et non le contrôle.

L'accès aux ressources est régi par la tenure, c'est-à-dire les lois sociales, politiques et économiques ; les lois coutumières et législatives qui désignent les modes d'occupation et de gestion des ressources.

La rareté due à la non extensibilité des ressources naturelles recommande au niveau des divers groupes sociaux des modes draconiens de gestion. C'est dans les modes de gestion que l'on retrouve les conditions d'accès et de contrôle des ressources.

L'accès renvoie à la possibilité d'usage de la ressource c'est-à-dire à l'usufruit et le contrôle suppose le droit de propriété. Les ressources n'ont pas non plus les mêmes importances ou valeurs. Certaines ressources sont considérées comme sacrées donc non appropriables par un individu. Il s'agit notamment de la terre qui est toujours perçue comme un bien familial, légué par les ancêtres. C'est à ce titre que la femme considérée comme une étrangère a des rapports spécifiques avec cette ressource (cf. tableaux 3, 4, 5 et 6 relatifs à l'accès et au contrôle des ressources par les hommes et les femmes dans quelques régions du Burkina).

Les lois modernes telles que la RAF cherchent la sécurité par l'uniformisation des comportements. Toutefois, l'observation des pratiques foncières convainc de la persistance et de la prédominance des lois coutumières.

Le préalable à toute gestion est l'accès et ensuite le contrôle. A partir des différents tableaux (3, 4, 5 et 6), nous identifions les ressources auxquelles les femmes ont accès et celles dont le contrôle leur échappe, d'où l'éternelle question : comment peuvent-elles gérer ce qui ne leur appartient pas ?

b) Analyse des données recueillies

Avant d'analyser les données, il apparaît important d'expliquer les chiffres des différents tableaux.

Sur les cinq régions, des données chiffrées ont été obtenues pour quatre régions. Toutefois et compte tenu des entretiens réalisés dans le Sahel, les commentaires relatifs à l'accès et au contrôle des ressources sont les mêmes pour toutes les cinq régions agricoles.

Les effectifs ne sont pas les mêmes dans toutes les régions. Cela n'affecte pas les analyses dans la mesure où pour chaque tableau nous nous intéressons aux tendances par rapport à l'accès et au contrôle.

Tableau n° 3 : Accès et contrôle des ressources dans l'Est (Fréquence)

GENRE RESSOURCES	ACCES		CONTROLE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Terre	19	19	1	19
Equipement	13	19	0	19
Main d'œuvre	14	19	1	19
Argent comptant	9	19	0	19
Education/Formation	16	17	0	18
Revenu extérieur du foyer	14	17	2	16
Possession de biens	17	17	1	17
Nourriture, vêtement	14	16	0	16
Education	15	16	0	16
Pouvoir politique	11	16	1	16
Formation	4	4	0	6

Source : Résultats d'enquête

Tableau n° 4 Accès et contrôle des ressources dans l'Ouest (Fréquence)

GENRE RESSOURCES	ACCES		CONTROLE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Terre	15	16	0	16
Equipement	13	15	1	16
Main d'œuvre familiale	12	13	1	13
Main d'œuvre extérieur	15	12	7	10
Argent comptant	14	14	9	10
Education/Formation	12	15	2	13
Faune	3	14	0	11
Ressources halieutiques	13	13	3	11
Bénéfices				
Revenus gagnés hors du foyer	14	16	9	12
Possession de biens	14	9	8	9
Besoins essentiels nourriture- vêtement	15	11	9	10
Education	14	10	4	9
Pouvoir politique	11	12	4	12
Bois/forêt	1	1	0	0
Elevage	1	1	0	1

Source : Résultats d'enquête

Tableau n° 5 : Accès et contrôle des ressources dans le Nord-Ouest (Fréquence)

GENRE RESSOURCES	ACCES		CONTROLE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Terre	26	26	0	26
Equipement	19	15	2	18
Main d'œuvre extérieur	24	11	17	12
Argent comptant	26	7	21	8
Education/Formation	30	10	16	15
Bénéfices				
Revenu gagné extérieur du foyer	26	10	22	7
Possession de biens	28	11	16	10
Besoins essentiels nourriture-vêtement	22	9	12	13
Education	25	12	14	13
Pouvoir politique	12	8	5	17

Source : Résultats d'enquête

Tableau n° 6 : Accès et contrôle des ressources dans le Centre (Fréquence)

GENRE RESSOURCES	ACCES		CONTROLE	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Terre	6	7	0	7
Equipement	3	7	0	7
Main d'œuvre extérieur	5	7	0	7
Argent comptant	6	5	6	5
Education/Formation	6	6	4	6
Bénéfices				
Revenu gagné extérieur du foyer	3	4	3	6
Possession de biens	5	6	5	6
Besoins essentiels, nourriture-vêtement	5	4	5	4
Education	6	5	5	5
Pouvoir politique	5	6	5	6

Source : Résultats d'enquête

Il ressort des différents résultats que la femme a accès à la terre, à l'équipement, surtout à la main-d'œuvre extérieure et à la formation. Cela signifie qu'elles peuvent produire sur les terres octroyées quelquefois par leur belle famille, appelées champs individuels ou beelgo en mooré. Elles n'ont cependant pas le contrôle de ces terres. C'est à dire qu'elles ne peuvent pas prendre de décision par rapport à l'amendement des terres, pour améliorer la fertilité par exemple ou pour planter des arbres ou pour réaliser des aménagements anti-érosifs, parce qu'elles ne sont pas propriétaires de ces lopins de terres ; elles sont seulement usufruitières alors que la RAF stipule que

tous les individus hommes et femmes ont droit à la terre sans discrimination aucune. Il y a là un hiatus entre les lois conçues (RAF) et les réalités locales.

Les pratiques foncières, surtout dans le domaine agricole sont soutenues par une discrimination négative à l'égard des femmes et quelquefois aussi de certains jeunes hommes. Notons que c'est seulement à Bogandé qu'une seule femme dit avoir le contrôle des terres qu'elle exploite. C'est un exemple et le début d'un changement sinon partout la primauté du contrôle revient à l'homme.

En ce qui concerne l'équipement, elles ont accès au matériel agricole surtout manuel (pioche, daba, etc.). Elles peuvent accéder à la traction animale, moyennant une rémunération de leur part. Il en est de même de la main-d'œuvre. Les femmes étant elles-mêmes une main-d'œuvre, ne peuvent avoir accès qu'à une main-d'œuvre extérieure de la famille et à leur frais.

Pour les formations, elles peuvent participer avec l'accord du mari et à condition que ces formations soient programmées en dehors des travaux agricoles. Quelquefois, elles peuvent avoir l'accord du mari, mais le temps matériel leur fait défaut. Elles sont déjà surchargées par d'autres activités (recherche d'eau, de bois, préparation, soins aux enfants, etc.).

Pour ce qui est des bénéfices des activités non liées à la production, elles peuvent mener des activités rémunératrices, disposer de biens (animaux et matériel), préparer les repas et fournir la nourriture, adhérer à des partis politiques, etc. Cependant au niveau du contrôle de ces activités, il se pose des problèmes. On remarque tout de même dans certaines régions qu'au niveau des bénéfices, les femmes ont plus de pouvoir de décision qu'au niveau du contrôle des ressources. Elles décident surtout au niveau des besoins essentiels, (nourriture, vêtement, logement, aménagement). Pour ce qui est de l'élevage, elles peuvent élever des animaux, mais ne peuvent assurer leur commercialisation.

Confrontées à l'accès différentiel et au non contrôle des ressources naturelles, les femmes convaincues que seule l'union fait la force se sont regroupées dans des associations pour mieux jouer leurs différents rôles.

4.2. 3. Etat des lieux et typologie des Organisations Féminines (OF)

En vue de leur participation au développement par le biais de l'accès à l'éducation et aux moyens de productions, les femmes se sont regroupées soit avec des hommes pour former des groupements mixtes soit entre elles au sein des OF. Au Burkina Faso, les données collectées auprès des divers services permettent d'identifier au moins 7131 organisations comportant des femmes et dont 62 % de celles-ci interviennent dans la GRN.

Ces organisations féminines « pures » et ou mixtes sont réparties de manière inégale à travers les cinq régions agricoles. Dans le recensement de ces organisations, l'intérêt a été porté sur leur typologie. Pour ce faire, les OF ont été classées en agréées et fonctionnelles ; celles qui étaient non agréées et fonctionnelles, non agréées et non fonctionnelles , agréées et non fonctionnelles, puis enfin celles qui étaient impliquées dans la GRN.

Les informations recueillies ne permettent pas de capitaliser toutes ces connaissances. Dans les zones d'investigations tous les cas de figure existent (agréées et non agréées, fonctionnelles et non fonctionnelles etc.) en témoignent les tableaux 7 et 8

Tableau 7 : Typologie des organisations

Typologie Régions	O.F Agréées	OF non agréées mais fonctionnelles	OM Agréées	Totaux	Pourcentage
Centre	1838	464	279	2581	36,19
Est	739	120	60	919	12,88
Ouest	1036	80	7	1123	15,74
Nord Ouest	1172	53	874	2099	29,43
Sahel	350	59	0	409	5,73
Totaux	5136	776	1120	7131	100
Pourcentage	72,02	10,88	15,70	100	

Source : Données d'enquêtes

Tableau 8 : Organisations Féminines intervenant en matière de GRN (OF/GRN)

Typologie Régions	OF /GRN	Totaux	Pourcentage (% OF/GRN)
Centre	1590	2581	61,60
Est	618	919	67,24
Ouest	737	1123	65,62
Nord Ouest	1260	2099	62,02
Sahel	204	409	49,89
TOTAUX	4409	7131	61,82

Source : Données d'enquêtes

A partir de ces tableaux, on observe que celles qui sont le plus recensées sont celles qui sont à jour à savoir les agréées 87,72 soit 72,02 % d'organisations regroupant exclusivement des femmes et 15,70 % d'Organisations Mixtes. Celles qui ne sont pas agréées mais sont fonctionnelles et dynamiques sur le terrain sont enregistrées au niveau des services. Elles sont autour de 11 %.

Celles qui sont agréées et qui interviennent dans la gestion des Ressources Naturelles sont autour de 62 %. Ce taux est faible par rapport à la réalité ; car le mythe de l'homme pourvoyeur et nourricier étant tombé, la contribution des femmes dans l'atteinte de la sécurité alimentaire des ménages n'est plus à démontrer, tout comme leur participation à la gestion des ressources naturelles.

Le statut social des femmes dans les différents groupes sociaux est presque identique. Elles peuvent avoir accès aux différentes ressources (eau, terre, forêt, faune, main d'œuvre, etc.) mais rarement le contrôle.

En s'investissant dans la gestion des Ressources naturelles, les OF montrent leur détermination dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, leur rôle majeur dans la restauration des sols et l'augmentation des rendements des produits agricoles.

L'analyse des expériences d'un échantillon d'organisations féminines permet d'appréhender les succès et échecs puis d'apprécier le niveau de leur participation dans la GRN.

Dans la zone Ouest dix huit (18) organisations féminines ont fait l'objet d'une étude approfondie.

Tableau n° 9 : Analyse de quelques organisations féminines

Dénomination de l'OF	Province & village	Raison de création	Nombre de membres à la création & maintenant	Fonctionnalité et raisons
Union Communale des femmes de Boromo (1998)	Balé Boromo	Instigation du ministère de la Promotion de la femme	16 groupements villageois féminins et associations de femmes de Boromo et des localités environnantes	Non fonctionnelle : beaucoup n'ont pas d'agrément
Benkadi (1985)	Balé Village non précisé	Suggestion du technicien du ministère de l'environnement pour parer aux longues files d'attente et avoir accès au crédit lié à la vente du poisson	12 au début et 30 présentement	Non fonctionnelle à cause de la saisonnalité de l'activité de pêche
Mougou	Comoé Bondorola	Pour bénéficier des largesses de bonnes volontés parce qu'individuellement on ne peut pas avoir d'aide	44 au début et 41 présentement (3 décédées)	Fonctionnelle : nous, nous comprenons et savons nous respecter
Mougou Yahoga	Comoé Bounouna	Pour bénéficier des largesses de bonnes volontés parce qu'individuellement on ne peut pas avoir d'aide	55 au début et 55 maintenant	Fonctionnelle : nous nous respectons, nous nous écoutons, nous suivons les décisions de notre dirigeante
Mougou	Comoé Banfora	Pour continuer l'œuvre de l'UFB qui était mourante	Toutes les femmes de l'UFB	Non fonctionnelle : déstabilisation dès les 3 premiers mois ; les premières responsables ne sont pas de la région. La présidente est Sénoufo de Orodara.
Collectif Namouna	Comoé Banfora	L'union fait la force. Constitué de petites associations qui n'avaient pas de poids	900 à 2000	Non fonctionnelle : à cause des problèmes liés aux cotisations. Nous ne nous connaissons pas donc il manque la confiance
Association sababougouma	Comoé Bérégadougou	Pour s'entraider entre membres, sensibiliser sur les dangers du moment, lutter contre la dégradation de l'environnement	43 au début 105 maintenant	Fonctionnelle : nous travaillons sans ségrégation, nous nous respectons et nous donnons crédit à celles qui travaillent bien
Djiguiyala	Houet Mangorotou	Ton (associations de sympathie) appui de la	100 au début 41 maintenant	Fonctionnelle : réunion mensuelle d'échange et

			part de l'encadrement agricole		compte rendu d'activités tous les trois mois
Benkadi		Kéné Dougou Gossiamandara	Aider au bien être du village, permettre aux femmes de se regrouper afin de pouvoir bénéficier de l'aide extérieure du village	40 au début 72 présentement	Fonctionnelle parce que nous voulons aller de l'avant
Benkadi		Kossi Bomborokuy	Entente, entraide mutuelle. Développer les familles respectives, partager l'argent aux membres, en cas de funérailles viennent en aide en nature et en espèce	33 à 52	Fonctionnelle malgré quelques difficultés : réalisations visibles, magasins et salle de formation
Ben na fa de nouna 1990	kassa	Koussi Nouna	Contrôler la gestion et la vente du poisson, ravitailler la ville de Nouna en poisson	25 à 22	Oui et non, pas suffisamment de fonds, actions menées individuellement
Association pour la promotion féminine de Gaoua reconnue en 1992		Poni Gaoua	Promouvoir l'esprit d'initiative, jumelage avec les écoliers suisses	50 à 120	Non fonctionnelle : problème de commercialisation et d'écoulement des produits surtout du savon qui ne mousse pas suffisamment
Sarabougou de Nouna 25 ans reconnue 6 ans		Kossi Nouna	Reconnaissance, aide mutuelle. Participer au développement de la région en particulier et du pays en général	15 à 55	Non fonctionnelle : manque de matériel d'arrosage, manque de place de maraîchage, magasin de stockage, manque d'eau, non alphabétisée
Mouasso de Bomaborokuy Muyussi de Mouasso 1994		Kossi Mouasso	Par suite d'une animation d'un agent du CRPA	30 à 42	Non fonctionnelle : difficulté de mobilisation, non-respect du règlement intérieur.
Benkadi ≅ 30		Houet Bana	Entente au niveau des femmes, échange et apprentissage avec le monde extérieur	Donnée non disponible. 40 actuellement	Non fonctionnelle : manque de reconnaissance même au niveau du village, peu d'impact.
Groupement féminin de		Tuy Gombélé Dougou	Economique et sociale, entraide entre membres	30 au début présentement ne sait pas	Fonctionnelle : les activités permettent aux

Gombélédougou GVF		notamment dans les travaux champêtres		exploitations membres d'aller vite dans les travaux cultureux semis, sarclage, récolte.
Fédération des associations pour le développement et l'épanouissement de la femme du Sud-Ouest FADEFSO Janvier 1992	Ioba Dano	Promouvoir le développement et l'épanouissement de la femme, sa participation dans tous les domaines d'activités économique, sociale et culturelle et par les échanges d'expériences, la solidarité, l'entente, l'assistance et l'entraide mutuelle	500 à 2000	Fonctionnelle : dispose d'un secrétariat permanent ; tenue régulière des assemblées générales ; sortie de sensibilisation sur le terrain. Participation à d'autres activités avec des partenaires.
Satassa Obulzane	Ioba Dano	Groupe de femme issu d'un groupement mixte, scission du groupement villageois mixte	81 à 50	Fonctionnelle : les femmes ont toujours participé aux différentes activités

A partir de ces 18 Organisations féminines, on constate ce qui suit :

- 8/18 sont déclarées non fonctionnelles. Elles existent mais les activités ne sont pas exécutées comme il se doit ;
- 1/18 est déclarée plus ou moins fonctionnelle ;
- 9/18 sont fonctionnelles.

Les raisons de cet état des faits sont les suivantes :

- d'une manière générale les OF qui ont des difficultés dans leur fonctionnement sont créées sur recommandation de personnes extérieures (ministère, service d'encadrement, etc.) ;
- il y a aussi la saisonnalité de l'activité, la déstabilisation pour des raisons politiques et/ou régionalistes ;
- la mauvaise maîtrise de l'activité (savon qui ne mousse pas) ;
- la difficulté de mobilisation de reconnaissance physique et financière ;
- la faiblesse de leur impact ;
- le manque de confiance entre les membres.

L'effet du nombre 16 GVF, 900 à 2000 membres, 15 à 55 membres n'est pas évoqué négativement.

Les OF qui fonctionnent bien le doivent au respect des différents membres, à la compréhension et à la confiance entre membres et à la volonté de réussir quelque chose ensemble. Elles sont nées de la volonté des membres qui s'organisent pour se retrouver le plus souvent (réunion mensuelle, secrétariat permanent, assemblée générale, ...). Elles réalisent des actions visibles sur le terrain (entraide, soutien moral et financier,...)

Une grande diversité d'Organisations Féminines ayant des actions directes ou indirectes en matière de gestion des ressources naturelles a été constatée dans toutes les régions couvertes par l'étude.

Il s'agit d'organisations féminines se situant à plusieurs niveaux d'échelle de structuration : village, département, commune, province, région. Les OF s'organisant au niveau des échelles inférieures (village, département) sont de loin les plus nombreuses. Le tableau 10 donne une situation de la nature des OF existantes dans les différentes régions. Dans la plupart des cas, il s'agit de Groupements Villageois Féminins ou de Groupements Villageois Mixtes dont la mise en place a été le plus souvent suscitée par les divers intervenants : services étatiques de vulgarisation et projets de développement, ONG.

A côté de ces OF se structurant au niveau village ou département, on note l'émergence d'OF de type fédérative telles celles rencontrées à l'Ouest (Association Mougou et Collectif Namouna dans la Comoé, FADESO dans le Sud-Ouest, l'Association Teed Yalgré dans la région centre).

Une bonne partie des associations féminines recensées (près de 50 %) n'ont pas de reconnaissance officielle (absence de récépissé de création délivré par l'autorité administrative). Cette situation qui touche toutes les régions est liée aux difficultés de constitution des dossiers de reconnaissance, à la lourdeur et à la lenteur de traitement des dossiers ; lacunes qui du reste ont été comblées par la récente loi coopérative n°014/AN/99 adoptée par l'Assemblée Nationale en date du 15 Avril 1999. Pour la plupart des OF officiellement reconnues, l'écart de temps entre la création et l'obtention du récépissé varie de 2 à 20 ans. C'est le cas de Sarabougou qui a 25 ans d'existence mais n'a été reconnue que depuis ans.

La taille des OF est très variable. La situation de l'échantillon (tableau 10) donne des variations d'effectif des membres de 15 à 400 pour les femmes et de 0 à 225 pour les hommes.

Tableau n° 10 : Taille moyenne des organisations féminines (cas de l'échantillon)

Région	Taille moyenne (nombre)		Variations			
	Adhérents F	Adhérents H	Minimum F	Maximum F	Minimum H	Maximum H
Centre	65	0,5	22	150	0	5
Est	43	3	15	73	0	30
Ouest	54	0,5	22	120	0	4
Nord-Ouest	89	18	20	400	0	225
Sahel	66	0	25	103	0	0
Ensemble	67	7	15	400	0	225

Toutes les OF dénombrées ont été créées autour d'objectifs très variés. Le tableau n° 11 élaboré à partir de l'échantillon de 89 OF, donne une idée de l'inventaire des objectifs énoncés lors de la création des Organisations Féminines. D'une manière générale et à quelques exceptions près les objectifs sont surtout sociaux (entraide, solidarité, amélioration conditions de vie) et dans une certaine mesure sur des considérations économiques (amélioration des revenus).

Tableau n° 11 : Inventaire des objectifs de création, domaines d'activités et activités spécifiques des OF en matière de GRN (au sein de l'échantillon d'OF)

Objectifs de création	Domaines d'activités	Activités spécifiques GRN
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions de vie • Accéder aux sources de financement /bénéficier des aides • Contribuer au développement socio-économique et culturel • Renforcer la cohésion entre les femmes • Améliorer les revenus • Lutter contre la désertification • Intensifier les activités agro-pastorales • Emanciper la femme • S'équiper • Créer la solidarité • Favoriser l'entraide et la promotion socio-économique • Assurer la formation des membres • Approvisionner les membres en produits de transformation • Organiser la collecte et la transformation de la pêche et du crue • Etre en groupe pour bénéficier de l'appui des services techniques • S'assister mutuellement lors des événements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture • Elevage • Transformation • Petit commerce • Artisanat • Formation/Education • Banques de céréales • Activités socio-économiques • Activités socio-culturelles • Prestation de services (travaux agricoles, location de charrettes,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • CES/DRS (cordons pierreux, traitement ravines, bandes enherbées, diguettes,) • Reboisement/plantation d'arbres • Foyers et fours améliorés • Mise en défens • Régénération Nationale Assistée • Aménagement retenues d'eau (boulis, mares,) • Production de compost • Paillage • Zaï • Fauche et conservation fourrage naturel • Lutte contre les feux de brousse • Etc.

En rapport avec la prédominance de ces objectifs sociaux, et économiques la presque totalité des OF s'investissent dans plusieurs domaines d'activités à la fois : agriculture, élevage, environnement, transformation, prestation de services, artisanat (tableau 12).

A partir de la figure n°2, on constate que les activités menées par les femmes dans le cadre de la GRN sont diverses et variées. Dans les cinq régions de l'étude, vingt huit (28) types d'activités exécutés par l'échantillon d'OF ont été dénombrées. Il y a des activités communes à toutes les régions puis celles spécifiques à certaines. Le nombre d'Organisations Féminines intervenant dans une activité donnée varie selon les régions :

- sites anti-érosifs : 20 % des OF du Centre, de l'Est et de l'Ouest et 40 % des OF du Nord-Ouest
- Fosses fumières : 33 % des OF de l'Est, de l'Ouest et du Nord Ouest
- CES/DRS : 17 % des OF du Centre, 50 % des OF de l'Est, 17 % des OF du Nord Ouest et du Nord
- Pépinière pour reboisement : 13 % des OF du Centre, 38 % des OF de l'Est, 25 % des OF de l'Ouest, 13 % des OF du Nord-Ouest et 13 % des OF du Sahel.

Les foyers améliorés sont surtout produits par les OF de l'Est (33 %), les OF de l'Ouest (33 %) et les OF du Nord-Ouest 33 %.

Il ressort de l'histogramme sur les domaines d'activités par région les remarques suivantes :

- la gestion des terroirs et l'agroforesterie sont pratiquées par les OF du Nord-Ouest
- la régénération naturelle assistée et le zaï* sont pratiqués par les OF du Nord-Ouest et du Sahel.

Les OF de l'Est sont spécialisées dans le séchage de légumes, la production laitière, l'agro-alimentaire et la production végétale.

* Le zaï est une technique traditionnelle de récupération des terres dégradées. Cette technique consiste à creuser des trous dans lesquels on mélange la terre et la matière organique (fumier, compost, ordures ménagères) avant de semer. On conserve ainsi l'humidité du sol et le développement des plants est assuré.

Tableau 12 : Domaines et types d'activités conduites par les Organisations Féminines

Domaine d'activités	Types d'activités
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Champ collectif • Maraîchage • Riziculture • Aménagements CES/DRS (cordons pierreux, ravines, demi-lunes, diguettes, bandes enherbées,..) • Zai • Production de fumure organique (compost)
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> • Embouche (ovine, caprine et bovine) • Fauche et conservation fourrage naturel • Collecte, transformation et commercialisation du lait • Production avicole et porcine
3. Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Production et vente de plants • Reboisement • Foyers et fours améliorés • Mise en défens • Régénération Naturelle Assistée (RNA) • Lutte contre les feux de brousse • Collecte produits forestiers (feuilles, fruits, fleurs, bois)
4. Transformation/technologie alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Extraction d'huile (karité, arachide) • Etuvage du riz • Séchage de fruits et légumes • Préparation mil germé et bière locale • Fabrication savons • Préparation beignets, galettes, « soubala » • Transformation du poisson
5. Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de céréales • Vente de produit de crue (amandes de karité,...) • Vente de poisson
6. Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> • Poterie • Vannerie • Teinture • Tissage
7. Prestation de services et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Location charrette • Gestion unités économiques (moulin à grain) • Octroi de petits crédits • Tontines
8. Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation

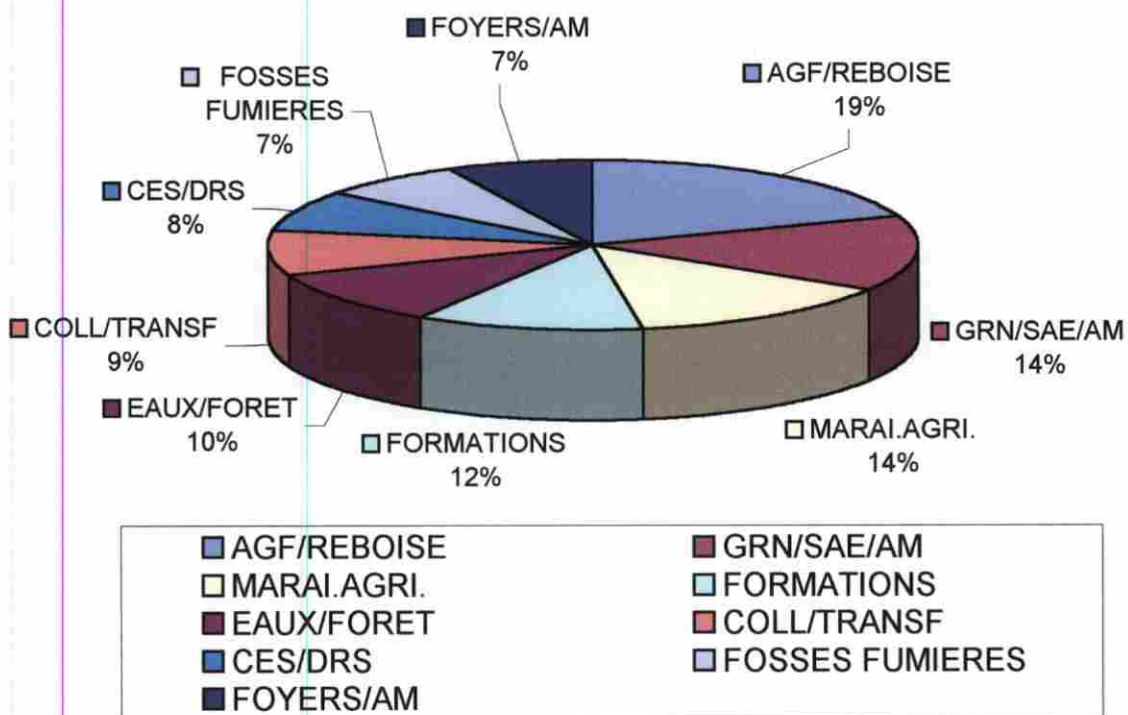


Figure 2 : Grands domaines d'intervention des organisations féminines dans la gestion des ressources naturelles

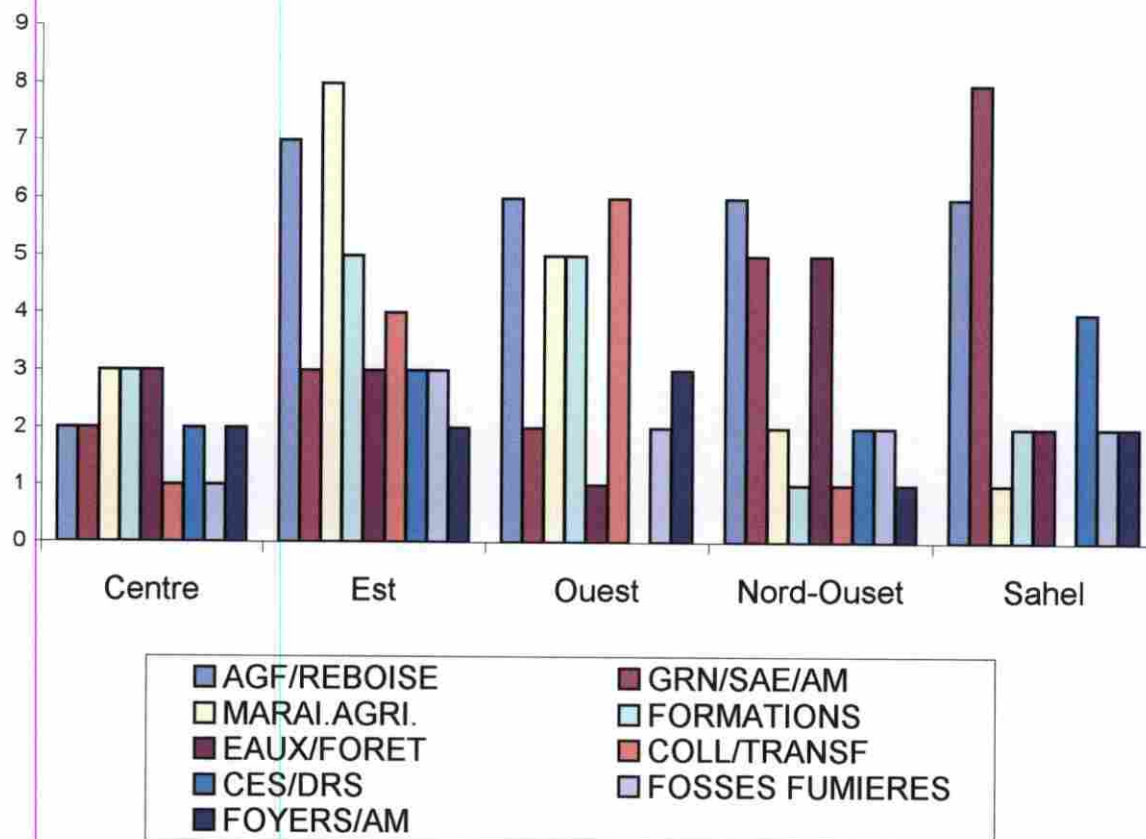


Figure 3 : Domaines d'activités GRN par région

Il apparaît dès lors prématuré de parler de professionnalisation. Les quelques rares OF s'organisant autour d'une activité précise telle la lutte contre la désertification, ou la gestion des terroirs sont surtout l'œuvre de projets spécifiques qui ont créé ces organisations pour qu'elles servent de relais pour la mise en œuvre de leurs actions. La durée de vie de ces organisations dépend le plus souvent de celle des projets « parrains ».

En ce qui concerne les domaines d'activités, l'analyse faite à partir de l'échantillon de 89 OF (tableau 13) montre qu'il y a une combinaison de plusieurs activités dont la principale est constituée par l'agriculture, l'environnement et le petit commerce. Il existe également quelques légères nuances en fonction des régions considérées, notamment en ce qui concerne la transformation qui constitue une préoccupation dans les régions Ouest et Est du pays. Le petit commerce et l'environnement apparaissent comme des préoccupations majeures au niveau de toutes les régions du pays.

Tableau 13 : Situation des principaux objectifs de création, domaines d'activités et des principales activités spécifiques de GRN des OF par région

	Principaux objectifs de création	Principaux domaines d'activités	Principales activités spécifiques en matière de GRN
CENTRE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie - Promouvoir le développement socio-économique - Lutter contre la désertification (*) 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + environnement - Agriculture + petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - CES/DRS + reboisement - CES/DRS + Zaï + RNA + production fumure + paillage
EST	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie - Susciter l'entraide et la promotion socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + élevage - Agriculture + petit commerce + Transformation 	<ul style="list-style-type: none"> - CES/DRS + Reboisement + production de fumure - Foyers améliorés
OUEST	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie et d'accès aux financements - Renforcer la cohésion entre les femmes - Promouvoir l'assistance mutuelle lors des événements sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + petit commerce + reboisement + Artisanat - Agriculture + environnement + transformation + petit commerce + prestation de services 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement / plantation d'arbres - CES/DRS - Fosses fumières - Foyers améliorés
NORD-OUEST	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie et l'accès aux financements - Susciter l'entraide et la promotion socio-économique - Lutter contre la désertification (*) 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + environnement - Agriculture + prestation de services - Agriculture + petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - Reboisement - CES/DRS + Reboisement - Zaï et boulis (*) - Foyers améliorés (**) - Foyers fumières
SAHEL	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie et lutter contre la désertification 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + Elevage + Environnement + Artisanat 	<ul style="list-style-type: none"> - CES/DRS + reboisement - CES/DRS + reboisement + Zaï
ENSEMBLE	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie - Susciter l'entraide et la promotion socio-économique 	<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture + environnement + petit commerce 	<ul style="list-style-type: none"> - CES/DRS + Reboisement - CES/DRS + reboisement + RNA + production de fumure organique - Reboisement + foyers améliorés

(*) Particularité de la région

(**) Plus marquée au niveau de cette région

Les activités spécifiques en matière de GRN sont également diversifiées (tableau 13). L'analyse de la situation au sein de l'échantillon relève des différences de préoccupations entre les

régions. Dans les régions à ressources naturelles fortement dégradées, la combinaison actions de CES/DRS + reboisement apparaît la plus importante alors que dans les zones à ressources naturelles relativement plus fournies, comme à l'Ouest, les activités de reboisement et de plantations d'arbres (souvent même des fruitiers), sont celles occupant le plus les OF. De même les activités de réalisation de zaï et de « boulis » apparaissent comme des particularités pour certaines régions comme le Nord-Ouest. Il en est de même des foyers améliorés qui constituent une préoccupation plus marquée pour les OF de la région du Nord-Ouest.

Comme souligné dans l'état des lieux, cette orientation des priorités d'intervention demeure étroitement liée à l'état de disponibilité des ressources naturelles dans les différentes régions. La forte disparition des ligneux et la faible satisfaction des besoins en bois d'énergie ne sont-ils pas à la base des activités intensément développées en matière de foyers améliorés dans la région Nord-Ouest ?

Dans la région Ouest par contre ces types d'activités sont menés par les OF à titre préventif et en relation avec le développement des unités de transformation notamment la fabrication de la bière locale ou « dolo ». Quelle que soit la région considérée, l'activité de reboisement et de plantation d'arbres apparaît comme une préoccupation commune des OF. Ce fait, sans doute lié à l'action des services techniques, trouve également sa justification à travers les engagements nationaux du Gouvernement burkinabé pour ce type d'activités.

4.2.4. Expériences des OF en matière de GRN

a) Une implication directe et indirecte des femmes

Les femmes sont engagées aux côtés des hommes pour la réalisation des activités spécifiques en matière de GRN. Dans la plupart des cas elles sont directement impliquées dans l'exécution des tâches physiques, notamment :

- le ramassage et l'alignement des moellons pour la confection des cordons pierreux ;
- le remplissage des fosses fumières, l'apport d'eau, le vidange des fosses et le transport du fumier au champ ;
- le remplissage des pots, l'arrosage pour la production de plants en pépinière ;
- la trouaison, la plantation et l'entretien des plants pour les activités de reboisement ;
- la collecte des matériaux et la fabrication de foyers améliorés ;

- l'apport de fumure organique pendant les travaux de zaï ;
- la sensibilisation et l'information des populations autour des activités de reboisement.

En plus de l'exécution directe de ces tâches qui, somme toute ne sont pas exhaustives, la femme intervient également dans la conduite d'activités diverses (tâches ménagères et autres) qui de façon indirecte participent à la GRN. « Préparer pour la famille » ou « s'occuper des enfants » pendant que les hommes s'investissent dans les travaux de CES/DRS, ou de reboisement, représentent également une contribution indirecte non négligeable.

Cette question est bien perçue par beaucoup de projets de gestion des ressources naturelles qui de plus en plus intègrent des activités visant à soulager la femme de la pénibilité liée à l'exécution de certaines tâches (moudre le mil, aller chercher de l'eau...), de manière à accroître l'efficacité de sa contribution dans l'exécution des activités de GRN.

Toutefois il convient de relever que cette participation des femmes à la réalisation des tâches physiques varie beaucoup avec les différents groupes ethniques. Dans la région Sahel par exemple avec les groupes ethniques « peulh » la participation physique des femmes à l'exécution des activités de GRN est posée comme une contrainte, alors que dans les régions Centre et Nord-Ouest les femmes apparaissent comme les actrices clés pour la réalisation de ces tâches.

b) Acteurs impliqués et sources de financement des activités GRN conduites par les OF

La plupart des activités conduites par les OF en matière de GRN est promue par les services techniques de vulgarisation, appuyés par des projets ou programmes de développement. Il s'agit essentiellement des structures décentralisées de l'agriculture et des ressources animales ainsi que de l'environnement.

En matière de relations entretenues par les OF avec d'autres partenaires, les données disponibles permettent de réaliser des diagrammes de Venn (fig. 4 et fig. 5) où les relations de partenariat sont concentrées hors du village. Pour la réalisation des diagrammes, il a été pris en compte la variable acteurs impliqués dans les activités et les partenaires financiers.

Pour la plupart des OF, les acteurs impliqués dans les aires géographiques sont seulement les membres de l'OF.

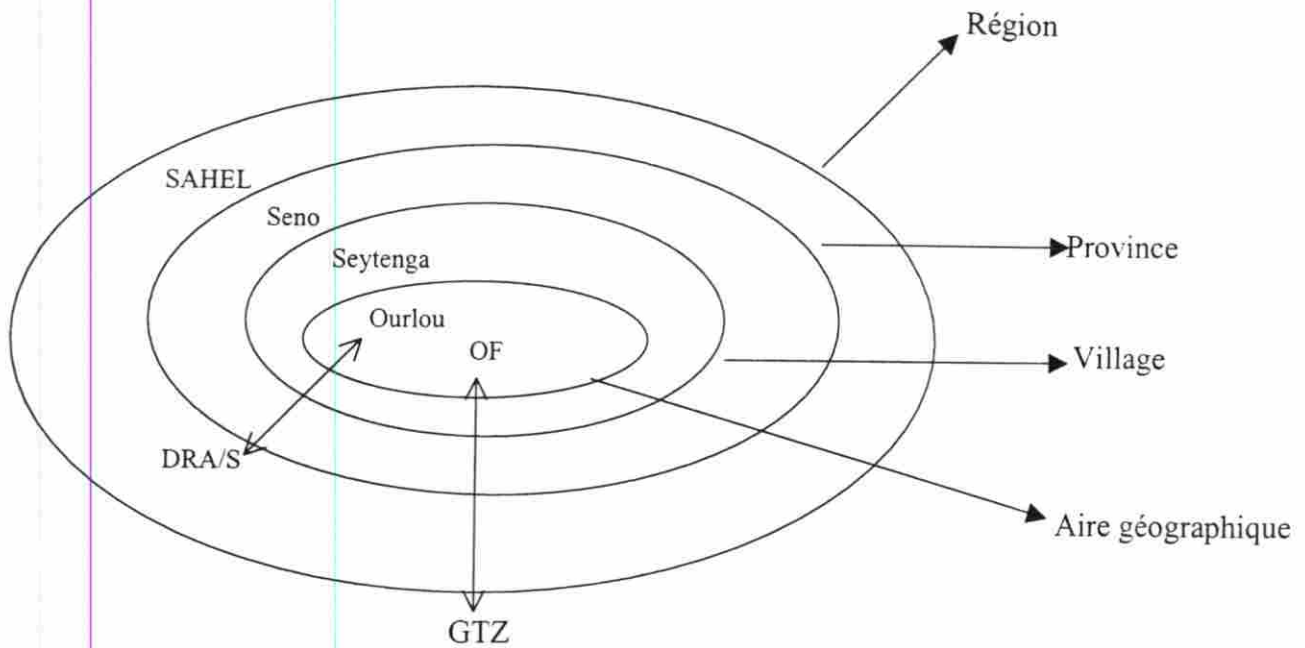


Fig. 4 : Diagramme de Venn : Relation entre l'Organisation Féminine de Ourlou et les autres partenaires

Ourlou est l'aire géographique d'une Organisation Féminine qui travaille avec la GTZ et la DRA du Sahel dans la confection des foyers améliorés.

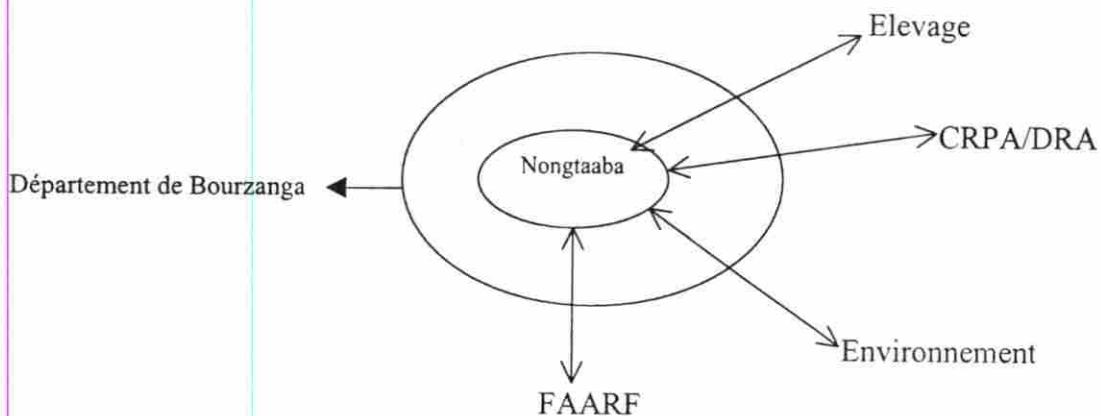


Fig. 5 Diagramme de Venn : Relation entre l'OF Nongtaaba et ses partenaires extérieurs

L'Organisation Féminine de Nongtaaba de Bourzanga comme le montre la figure 5, n'entretient pas de relations particulières avec d'autres associations à l'intérieur du village (Nayalgué). Les relations sont entretenues avec des services étatiques pour l'encadrement technique et l'octroi de crédit.

L'objectif de l'OF est de parvenir au développement socio-économique du village de Nayalgué. Les principaux domaines d'activités sont l'agriculture et la réalisation des activités relatives à l'amélioration de la fertilité des sols, notamment les sites anti-érosifs. Du fait des différents partenaires, on enregistre d'autres activités comme la plantation d'arbres, les cultures maraîchères, l'élevage des ruminants, le petit commerce et les prestations de services.

L'analyse des expériences des OF en matière de GRN montre que les ONG et les projets constituent les principaux acteurs impliqués dans les régions Nord-Ouest et Sahel du pays. C'est du reste ces intervenants qui sont à la base de l'émergence de ces OF.

En matière de financement des activités, l'analyse faite à partir de l'échantillon montre que la plupart des activités de GRN conduites par les OF est financée par apport personnel des membres de l'OF (participation des membres à la réalisation physique, contribution à partir de la caisse de l'OF), avec l'appui des projets de développement et des ONG. Les particularités existantes au niveau des différentes régions sont résumées dans le tableau n°14.

Tableau n°14 : Importance des types de financement des activités GRN des OF

	Type de financement	Importance
CENTRE	- Financement propre + apport projet et ONG	++++
	- Financement propre exclusif	++
EST	- Financement propre + apport projet et ONG	++++
	- Apport propre exclusif	+++
OUEST	- Financement propre + apport ONG et projets	++++
	- Financement propre exclusif	++++
NORD-OUEST	- Financement propre + apport projets et ONG	++++
	- Financement propre exclusif	++
SAHEL	- Financement propre + apport projet et ONG	++++
	- Financement propre exclusif	+

Outre l'investissement physique, les financements propres exclusifs ne concernent que la prise en charge d'activités GRN exigeant peu d'apports financiers, telle la production de fumure organique, la construction de foyers améliorés, etc.

4.3. Stratégies développées par les intervenants pour une prise en compte du rôle et des besoins de la femme dans les activités de GRN

4.3.1. Les diverses stratégies en cours

L'analyse des expériences de quelques intervenants (ONG, projets et programmes de développement) révèle une diversité de mécanismes et d'outils développés en vue d'une réelle implication de la femme aux différentes étapes de la conduite des activités de GRN. Le tableau n°15 donne la synthèse des mécanismes et outils mis en œuvre pendant les différentes phases.

L'analyse faite à partir de l'échantillon d'intervenants montre que les principaux mécanismes et outils développés (les plus fréquemment évoqués) pour chacune des phases sont les suivants :

- Phase 1
 - conduite de diagnostic participatif
 - sensibilisation/animation/conscientisation des femmes

- Phase 2
 - rencontres/réunions villageoises
 - Utilisation d'outils et méthodes participatives, grille matrice, diagramme, arbres à problèmes
 - Sensibilisation/animation/conscientisation des femmes

Tableau 15 : Inventaire des mécanismes et outils développés par les intervenants

Phase	Mécanisme et outils développés
1. Identification et formulation d'objectifs et de stratégies	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions/rencontres villageoises - Conduite d'un diagnostic participatif (méthode active de recherche participative) - Sensibilisation/conscientisation/animation des femmes - Consultation à travers des enquêtes auprès des femmes
2. Identification des actions à entreprendre	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres/réunions villageoises - Utilisation de méthodes participatives - Conduite d'un diagnostic participatif et élaboration d'un programme d'actions prioritaires (PAP) - Utilisation d'outils participatifs : grille, matrice, diagramme, arbres à problèmes,... - Sensibilisation/animation/conscientisation
3. Conduite des actions (exécution)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et responsabilisation de comités d'activités - Participation rémunérée des femmes - Sensibilisation/formation des femmes - Approche individuelle (chaque femme intervenant en fonction de son centre d'intérêt) - Formations spécifiques des femmes - Implication des femmes à travers les comités techniques villageois d'activités spécifiques pour les femmes
4. Evaluation des actions et valorisation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'une rencontre-bilan annuelle (assemblée générale) avec la participation des femmes - Conception d'outils d'évaluation participative et formation des populations pour la maîtrise de ces outils - Utilisation d'outils d'auto-évaluation (MARF) - Evaluation périodique à travers l'implication des femmes dans les comités d'activités - Réunion-bilan et organisation de visites d'échange pour les paysans - Organisation de journées du producteur

4.3.2. Analyse des mécanismes et outils

De l'implication de la femme et des OF dans la mise en œuvre des actions

La tendance générale au niveau de tous les intervenants est le développement d'approches participatives dans le but de susciter la participation des femmes et de leurs OF dans les différentes étapes de mise en œuvre des activités de GRN. Cependant, il apparaît clairement de l'analyse des expériences, que les femmes ne sont que consultées.

Cette situation malheureuse semble être liée à l'insuffisance des stratégies développées par les intervenants en vue d'une pleine implication des femmes et de leurs organisations.

En effet, peu d'actions sont consacrées au renforcement des capacités internes des OF sans lequel il est inutile de leur demander de dialoguer et de participer aux choix des stratégies et à la formulation d'objectifs. La plupart des OF rencontrées sont confrontées à des problèmes sérieux d'analphabétisme et toutes préjudiciables à un dialogue équitable avec les intervenants. Dans quelques cas, des formations éparses sont données aux femmes, mais sans que celles-ci ne s'insèrent dans une stratégie globale de renforcement des capacités internes des OF. Aussi, certains intervenants prônent la systématisation de la participation des femmes aux instances de concertation. Souvent ils fixent un niveau obligatoire de participation de 50 % mais ne se soucient pas de la qualité de la représentation et surtout de l'efficacité de leur participation (capacité des représentants à influencer les choix décisionnels) qui demeurent des éléments de renforcement interne des OF

De même l'utilisation des approches participatives qui dans la théorie vise une prise en compte réelle des besoins et du rôle de la femme dans les actions de GRN pêche par le fait qu'il s'agit d'approches globalisantes. Aussi le processus de l'implication des femmes est diffus et reste souvent dilué dans le cadre communautaire ; d'où la difficulté à cerner réellement leurs besoins spécifiques. Aucun mécanisme ou outil spécifique n'est développé dans ce sens. Dans bien de cas (1 cas sur 3), il n'est fait mention d'aucun mécanisme clair pour la prise en compte du rôle et des besoins spécifiques des femmes dans les actions de GRN.

Cette lacune est souvent comblée à travers le financement par certains intervenants d'activités spécifiques intéressant au premier ordre les femmes.

Aussi, il est important de relever l'action particulière de certains intervenants dans la prise en compte du genre dans les interventions pour une plus grande participation paysanne et surtout de l'analyse sociale du genre en agriculture (SAGA), de l'approche genre et développement promues ces dernières années par les services de vulgarisation agricole. Ces approches permettent de prendre en compte la diversité sociale en vue d'une meilleure participation des acteurs aux différentes étapes du processus de développement agricole :

- diagnostic (connaissance des contraintes)
- formulation des thèmes de vulgarisation agricole
- méthodes de transmission des messages
- constitution des groupes de travail

Sur le plan pratique, la mise en œuvre de ces approches se fait à travers des séries de formations théoriques et pratiques à l'intention du personnel d'exécution de la vulgarisation agricole. Il est également envisagé la formation des décideurs de manière à permettre une prise en compte de la diversité sociale depuis la phase de formulation des objectifs et stratégies.

V. RECOMMANDATIONS POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES ORGANISATIONS FEMININES DANS LES STRATEGIES EN MATIERE DE GRN

Comme l'a montré le bilan de la deuxième décennie de la femme, isoler les femmes dans les actions spécifiques, ne favorise pas de facto une meilleure contribution de celles-ci. Il faut tenir compte des limites de l'IFD et innover.

L'essentiel des éléments des Ressources Naturelles est lié à la terre, au foncier. Que ce soit les points d'eau, la faune, la forêt et la terre comme support de production, etc. on fait référence à l'espace, au foncier.

Dans les textes, la femme en tant que citoyenne a non seulement droit à l'accès mais aussi au contrôle de la terre qui lui est octroyée. Dans la réalité, c'est le premier droit qui lui est parfois garanti (accès) le second étant dévolu à l'homme.

Toutefois, comme on ne gère bien que ce qu'on possède, comment la femme peut gérer un espace dont le contrôle lui échappe ? Qu'elle soit seule ou en groupe, le problème demeure. Le champ commun que l'on leur concède est si minime dans l'espace que sa contribution peut rester invisible.

Paradoxalement, les femmes sont présentes dans les grands chantiers de gestion des ressources naturelles en tant que main-d'œuvre. Les différentes nations l'ont si bien compris que le PNUD cette année, pour la journée du 17 Juin sur la Convention Internationale de la Lutte contre la Désertification a focalisé la commémoration sur le rôle directeur des femmes dans les efforts déployés pour développer les zones sèches et arrêter la désertification dans leur communauté. Le thème d'ailleurs de cette année est renforcement du rôle des femmes. Pour mieux impliquer les femmes, il faut prendre en compte les besoins réels des femmes avant l'élaboration des projets à partir du diagnostic participatif.

Seules des MARP thématiques conduites avec les différents groupes pris isolément, suivies d'une restitution à l'ensemble de la population favoriseraient une meilleure implication des communautés de base au développement. Autrement, toute action initiée spécifiquement pour les femmes serait confisquée par les hommes qui estiment que le « crapaud et tout ce qu'il contient appartiennent à la vipère ».

Les ressources eau, sols, faune, forêt et main d'œuvre sont des chasses gardées des hommes, mais il appartient aux femmes, de part leur rôle de mère, d'épouse, de productrice et surtout en tant que main-d'œuvre, d'œuvrer à la sauvegarde et à l'amélioration de ces différentes ressources.

Si femmes, greniers et capitaux, pour reprendre les termes de Claude Meillassoux, allaient de paire autrefois, présentement avec la dégradation et la pénurie des ressources ainsi que les modifications dans les modes et systèmes de production, les femmes en tant que main-d'œuvre dans les vastes chantiers (CES, DRS, AGF, etc.) des champs communs familiaux ne peuvent plus manger à leur faim. Elles s'engagent dans les différents projets qui peuvent leur permettre de mener des activités rémunératrices, mais elles n'en sont pas toujours les principales bénéficiaires. Il faudra des projets qui prennent en compte hommes et femmes dans leurs différences socio-culturelles, leur savoir et savoir-faire.

5.1. Les considérations générales

Au regard des expériences antérieures des femmes et des OF en matière de GRN et de leur implication dans le processus de développement agricoles, les constats suivants peuvent être faites:

- Les OF demeurent des cadres appropriés pour une implication des femmes dans les actions de GRN. La voix des femmes ne peut être entendue et prise au sérieux qu'à travers des OF fortes et responsables ;
- La participation des femmes aux choix décisionnels en matière de formulation d'objectifs stratégiques demeure étroitement liée au renforcement des capacités des OF (formation à la maîtrise de l'écriture et du calcul, formation à la gestion des fonctions de leaders, renforcement de la structuration interne des OF, démocratie au sein des OF, légitimité des responsables, disponibilité d'outils de communication permettant une expression des femmes et leur capacité de prise de décision, concertation entre OF, implication des OF dans d'autres cadres ...)

- Une bonne partie des actions de GRN impliquant les femmes requiert beaucoup de moyens que les OF individuellement ne peuvent mobiliser. De plus la participation active des femmes aux instances de concertation (mise en place par les intervenants) de même qu'à la réalisation physique des activités de GRN, demeure fortement influencée par des tâches multiples dont elles sont responsables au sein de leurs ménages ;
- La globalisation des instances de concertation pour les prises de décision de même que leur mode d'organisation n'offre que peu de possibilités pour leur participation réelle et active ;
- L'analyse des expériences montre également que les femmes quand bien même, elles ont accès à la plupart des ressources, n'en ont généralement pas le contrôle. Cette situation est sans doute préjudiciable à une meilleure implication des femmes et une prise en compte de leur rôle dans les actions de GRN.

5.2. Eléments de stratégies et outils d'appréciation

Partant des constatations faites plus haut, il apparaît primordial de définir les stratégies appropriées pour une meilleure implication des femmes et une prise en compte de leurs rôles dans les actions de GRN.

5.2.1. Le renforcement des capacités des femmes à participer et à décider de ce qui se fait en matière de GRN

Un des postulats reconnus ou admis de tous est que la participation des femmes aux choix décisionnels de même qu'à la réalisation concrète des actions de GRN demeure étroitement liée à leur capacité d'organisation, de cohésion et de mobilisation. Ainsi et sur la base des expériences décrites antérieurement, la question fondamentale qui subsiste encore est de savoir si les femmes ont réellement les capacités de décider et de participer à l'exécution des activités entreprises en matière de GRN. L'analyse de la situation faite au Burkina montre clairement que les OF étaient encore de petite taille, peu structurées, souvent morcelées et manquant de capacités réelles pour décider de ce qui se fait en matière de GRN.

Partant de ces réalités, la question de renforcement des capacités des OF demeure capitale. Il s'agit essentiellement des capacités :

- techniques (alphabétisation, formations spécifiques: agriculture, gestion des unités socio-économiques,...) de manière à permettre aux OF d'analyser leur environnement, de rechercher ou de définir des priorités d'intervention et d'en assurer la mise en œuvre ;
- stratégiques qui permettent aux OF de renforcer leur degré de cohésion interne, leur niveau d'autonomisation et d'auto-promotion à travers des formations, des visites d'échange entre OF, ...

Cette question centrale interpelle aussi bien l'Etat que les différents partenaires au développement. De manière concrète, il s'agit de mettre en place un **dispositif efficace d'appui au développement des OF**. Deux préoccupations majeures sont à prendre en compte:

- les mécanismes financiers à mettre en place et permettre aux OF d'accéder aux moyens financiers pour contracter des services entrant dans le cadre du renforcement de leurs capacités. Plusieurs expériences sont actuellement en cours au Burkina ou promues par plusieurs partenaires au développement dont la Banque Mondiale dans le cadre du PNDSA II (cas des 6 provinces pilotes), de la coopération Suisse avec l'AFOP,...
 - Sur la base de ces expériences qui touchent les organisations paysannes de façon générale, il faut rechercher les mécanismes spécifiques de financement durable des besoins des OF. **La mise en place d'un fonds d'appui aux OF** devrait être envisagée l'alimentation de ce fonds pourrait se faire à partir des aides (coopération bi et multilatérale), des prêts contractés par l'Etat, des prélèvements faits sur certains produits agricoles d'exportation, etc. ;
 - la nécessaire coordination des actions des intervenants pour la promotion des OF. Il est indéniable que beaucoup d'Organisations Féminines ont été promues de l'extérieur, généralement à travers des projets et programmes de développement, d'ONG, etc.
- Cette situation qui n'est pas seulement propre au Burkina, touche également les organisations paysannes de façon générale. Dans bien des cas, ces intermédiaires ont joué efficacement le travail de **facilitation** nécessaire à l'émergence d'organisations paysannes solides. Il faut toutefois reconnaître que dans beaucoup de situations, l'action des intervenants demeure circonscrite dans une optique "*instrumentale*" et bien d'OF féminines promues par des projets ou programmes de développement ont disparu avec l'achèvement de ceux-ci, traduisant ainsi l'absence d'une politique claire en matière de développement des OF. La création d'une organisation répond à un besoin immédiat de disposer d'interlocuteur ("**instrument**") pour la réalisation des actions. A cela, s'ajoute

l'atomisation des OF due à la multiplicité des OF ; chaque organisation s'identifiant à travers le projet ou le programme qui l'a suscitée.

Il s'agira pour l'Etat en collaboration avec les différentes organisations faîtières existantes et les partenaires au développement **d'asseoir une ligne claire de conduite en matière d'appui aux OF** de manière à créer une synergie d'action entre les différents intervenants. La mise en place d'une cellule de coordination comprenant l'Etat, les ONG, les OP pourrait être envisagée au niveau national à cet effet.

Aussi et dans le cadre de la mise en œuvre des projets et programmes d'intervention, il est important d'identifier des indicateurs clés, de manière à s'assurer que ce qui est fait en direction des OF est durable et vise effectivement le renforcement de leurs capacités. La grille n°1 propose des éléments pour évaluer le degré de renforcement des capacités des OF à travers la mise en œuvre des projets et programmes.

En terme opérationnel, quatre types d'actions pourraient être initiées au niveau national :

- i) *Sensibilisation des autorités politiques et administratives sur la nécessité de prendre en compte les Organisations Féminines dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies sectorielles*

Cette sensibilisation à un haut niveau permet de créer chez les décideurs un réflexe qui leur fera penser à réserver une place de choix aux Organisations Féminines dans l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles. C'est à ce stade que la prise de conscience doit commencer pour s'étendre ensuite à ceux qui seront chargés de concevoir les plans d'actions spécifiques, ainsi que les projets et programmes.

Sur le plan pratique, il ne s'agit pas simplement de prendre en considération les Organisations Féminines de façon implicite, mais d'engager avec elles des débats ouverts et francs pour connaître réellement leurs préoccupations et leurs aspirations. Au cours de ces débats, il faut leur donner la parole et ensuite transcrire de façon explicite leurs idées et leurs visions dans les documents de politiques ou de stratégies.

Cette réflexion s'adresse particulièrement aux Ministères impliqués de très près dans la gestion des ressources naturelles, à savoir le Ministère de l'Agriculture, le Ministère des Ressources Animales, le Ministère de l'Environnement et de l'Eau, le Ministère des Enseignements Secondaire,

Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de la Promotion de la Femme et le Ministère de l'Economie et des Finances. Ces Ministères sont pour la plupart en train d'élaborer leurs politiques, stratégies et plans d'actions. Il est du plus grand intérêt que l'approche « genre » soit privilégié lors de ces réflexions à caractère stratégique.

- ii) *Sensibilisation de la communauté des bailleurs de fonds sur la nécessité de consentir un financement conséquent aux Organisations Féminines à travers les projets et programmes de gestion de ressources naturelles*

Un certain nombre de bailleurs de fonds ont inscrit comme condition de financement la prise en compte de la femme dans leur politique de coopération. Cela a eu pour effet d'amener les pays bénéficiaires à être plus regardants sur cette question et à adopter une attitude plus en faveur de la femme dans la conception des projets et programmes de développement. Il est souhaitable que cette approche du développement soit suivie par beaucoup de bailleurs de fonds.

- iii) *Formation des Organisations Féminines en gestion des ressources naturelles*

Par décret n°99-160/PRES en date du 03 Juin 1999, le Président du Faso a promulgué la Loi n°014/99/AN du 15 Avril 1999 portant réglementation des sociétés coopératives et groupements au Burkina Faso. Il est prévu que cette loi soit diffusée sur toute l'étendue du territoire national à travers des séances d'information et de formation des coopératives et groupements villageois par le Ministère de l'Agriculture. Au cours de ces séances, l'on peut faire en sorte que les Organisations Féminines soient privilégiées et que le thème Femme et Gestion des Ressources Naturelles soit abordé.

- iv) *Convocation d'un atelier national sur Femmes et Gestion des Ressources Naturelles*

L'importance du sujet justifie pleinement la convocation d'un atelier national pour en débattre spécifiquement. Les conclusions d'un tel atelier pourront constituer un input important en vue d'accompagner les efforts du Gouvernement et des bailleurs pour une gestion rationnelle des ressources naturelles.

En outre, ce sera aussi l'occasion pour les Organisations Féminines et les institutions de l'Etat de mettre en place un cadre formel de concertation au niveau national de ce sujet. En ce

moment, l'implication des Organisations Féminines dans les stratégies en matière de Gestion des Ressources Naturelles cessera d'être une question reléguée en arrière plan.

Grille N°1: Activités spécifiques visant le renforcement des capacités des organisations féminines

Type d'activité	Niveau de prise en compte de l'activité dans les actions du projet				
	1	2	3	4	5
A. Activités visant le renforcement des capacités techniques des OF					
A1.					
A2.					
A3.					
A4.					
A5.					
B. Activités visant le renforcement des capacités stratégiques des OF					
B1.					
B2.					
B3.					
B4.					
B5.					
C. Autres activités visant à faire valoir le rôle de la femme dans les actions de GRN					
C1.					
C2.					
C3.					
C4.					
C5.					

1 = Très Faible, 3 = Moyen , 4 = bon 5 = Excellent

5.2.2. La création d'un environnement favorable à la pleine participation des femmes et de leurs OF à la mise en œuvre de projets et programmes de GRN

L'analyse des stratégies des intervenants a révélé l'utilisation d'une multitude d'outils en vue de susciter la participation des femmes et de leurs OF dans la définition et la mise en œuvre des actions de GRN. Il ressort cependant de ces expériences que l'efficacité de la participation des OF (capacité des OF à influencer les choix décisionnels) pose toujours problème. Cette situation aggravée par le fait que dans plupart des cas, les OF ont été promues par les projets, uniquement dans une optique "*instrumentale*" (c'est à dire avoir simplement un interlocuteur ou un intermédiaire). De même, il est apparu que très peu d'outils spécifiques sont développés pour susciter la pleine participation des femmes. Ces outils sont basés sur des approches globalisantes peu propices à une libre et vraie expression des femmes.

Sur la base de ces constats, il apparaît opportun de veiller à ce que les mécanismes mis en place dans le cadre des projets et programmes de développement ne soient pas de nature "folklorique". Aussi il est primordial de veiller à ce que les préoccupations suivantes soient prises en compte :

- nombre, nature et fonctionnalité des mécanismes ou cadres de concertation et de dialogue mis en place pour favoriser la participation de la femme ;
- adéquation entre ces outils ou mécanismes et le statut social de la femme et de ces responsabilités sociales et ménagères.

Une panoplie d'outils et de méthodes sont développés pour susciter la participation paysanne de façon générale. Quelques uns pourraient être adaptés aux besoins spécifiques des femmes (tableau 16) en favorisant leur implication et une meilleure prise en compte de leur rôle dans les actions de GRN. Il convient également de reconnaître qu'il n'y a pas d'outil miracle, l'essentiel est *de veiller à ce que son application produise le maximum de bénéfice possible, plutôt que de constituer une « corvée » pour les cibles concernées*. L'approche « genre » devrait dans ce cadre être valorisée de manière à favoriser une utilisation optimale de l'outil en rapport avec la spécificité de la femme.

La grille n°2 pourrait servir d'élément de base pour l'évaluation des projets ou programmes de développement quant à la création de conditions favorables à la pleine participation des femmes et de leurs OF à la prise de décision de même qu'à la mise en œuvre des activités programmées.

Tableau 16 : Quelques outils pertinents pour une plus grande participation des femmes et la prise en compte de leurs besoins

Outils spécifiques développés pour susciter la participation des femmes aux différentes étapes	Objectif visé	Conditions de réalisation
<p>A. Phase d'analyse de la situation et d'établissement des priorités et d'identification des actions à entreprendre</p> <p>1. MARP thématique centrée sur les préoccupations des femmes en matière de GRN</p> <p style="text-align: center;"><i>Niveau local</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins spécifiques des femmes en matière de GRN • Prioritiser les besoins 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des variables sociales et du genre pendant tout le processus • Beaucoup de patience et de conviction pour une participation active et soutenue des femmes • Restitution obligatoire des résultats du travail à l'ensemble de la communauté
<p>2. Rencontre/sensibilisation : Séances d'auto-diagnostic avec les Organisations Féminines</p> <p style="text-align: center;"><i>Niveau local</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le rôle et le niveau de participation des OF à la réalisation des actions • Favoriser un processus d'appropriation des actions par les OF 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur ciblage des OF représentatives • Qualité de la représentation des OF et de l'animation • Prendre en compte le souci de formation des OF pour l'utilisation et l'animation de l'auto-diagnostic. • Le processus doit revêtir un caractère exécutoire
<p>3. Rencontre/Echange avec les organisations faitières</p> <p style="text-align: center;"><i>Niveau régional ou national</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faire participer les organisations faitières à la prise de décision sur les grandes orientations 	
<p>B. Phase de mise en œuvre des actions programmées</p> <p>1. Comités d'Actions Spécifiques ou Groupes d'activités spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Responsabiliser les groupes de femmes • Faciliter le suivi et l'évaluation des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des variables sociales et du genre dans la constitution des groupes • Responsabiliser les communautés pour la constitution de ces groupes ou comités
<p>2. Sensibilisation/animation et formation des femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître les capacités des femmes dans la mise en œuvre des actions • Augmenter la prédisposition et la disponibilité des femmes pour la réalisation des actions 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un meilleur choix des cibles en vue de maximiser l'effet tâche d'huile • Disposer de modules adaptés de formation et d'animation

C. Phase d'évaluation des actions et de valorisation des résultats		
1. Visites commentées autour des activités	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser un échange interactif entre les productrices • Susciter l'appréciation et l'analyse des résultats des activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des variables sociales et du genre dans l'organisation pratique de ces visites • Choisir des moments opportuns de l'exécution des activités en vue de favoriser une appréciation des résultats
2. Visites d'échanges inter-localités autour des réalisations	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'échange interactif entre productrices • Accroître la motivation des femmes pour les actions entreprises • Optimiser l'effet tache d'huile 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur choix des représentants • Responsabilisation des communautés pour la désignation des représentants • Choisir des moments opportuns de l'exécution des activités en vue de favoriser une appréciation des résultats • Tenir compte des variables et du genre dans l'organisation pratique de ces visites
3. Rencontre-bilan annuel des activités au sein des groupes ou comités d'activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux femmes ayant conduit les activités de se prononcer et d'apprécier les résultats obtenus • Permettre une réelle appropriation des résultats par les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des variables sociales et du genre dans la programmation et l'organisation pratique de ces rencontres • Restitution obligatoire des résultats issus de ces réunions à la communauté • Conception d'outils visuels participatifs à l'utilisation des femmes : <i>outils d'auto-évaluation participative</i>
4. Rencontre-bilan périodique au niveau décisionnel (avec les organisations faitières) : <i>Niveau régional ou national</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre une appréciation et une appropriation des résultats à un niveau décisionnel • Favoriser la prise de nouvelles orientations 	

5.2.3. L'amélioration du rôle joué par les projets et programmes en faveur de la responsabilisation des OF pour la définition des stratégies et le choix des actions

Les constats tirés des stratégies des intervenants révèlent très peu (pratiquement pas) de situations où une considération véritable est faite par les projets et programmes de développement en faveur de la responsabilisation des OF pour les choix décisionnels et la définition des actions. Dans la plupart des cas, les femmes ou leurs organisations sont simplement consultées. Dans beaucoup de situations, ces Organisations Féminines n'existent même pas pour être entendues ou consultées pendant la phase de formation de formulation des projets et programmes. Ce biais important a été clairement perçu par certains projets qui, en cours de mise en œuvre, ont révisé leur approche et réajusté leurs actions pour tenir compte des femmes.

Dans le cas précis de la GRN où les femmes et leurs OF jouent un rôle capital, il est primordial *de veiller à ce que les projets et les programmes en GRN, dès leur conception, prennent en considération le souci majeur de responsabilisation des OF* dans les choix décisionnels. Les grilles n°3 et n°4 pourraient servir de base pour l'analyse et l'évaluation des projets et programmes pendant les phases de formulation et de mise en œuvre.

De même et pendant la mise en œuvre des projets et programmes, des actions spécifiques peuvent être promues en vue d'une meilleure sensibilisation des acteurs sur la question. A ce titre l'on pourrait suggérer : la prise en compte du thème Femmes et Gestion des Ressources Naturelles lors des journées Gestion des Terroirs (GT).

Tous les ans, les projets Gestion des Ressources Naturelles et Gestion des Terroirs se concertent pendant trois journées pour harmoniser leurs approches et méthodes de travail. Les thèmes de discussion sont choisis et préparés à l'avance. Cette instance est tout à fait indiquée pour discuter du thème Femmes et Gestion des Ressources Naturelles de manière à ce que les chefs de projets soient bien sensibilisés à cette question.

5.2.4. La création d'un cadre incitatif à la participation des femmes aux activités de GRN

L'analyse des expériences des OF en matière de GRN montrent que les femmes sont engagées aux côtés des hommes pour la réalisation des activités de GRN. Elles sont impliquées aussi directement (participation au financement des actions et à la réalisation physique de certaines tâches) qu'indirectement.

Il ressort de ces expériences que certaines conditions sont nécessaires pour stimuler la pleine participation des femmes à la mise en œuvre des activités de GRN, et parmi lesquelles celles destinées à alléger la pénibilité de certaines activités socio-ménagères revêtent une importance capitale en rendant la femme plus disponible et plus forte moralement pour participer aux activités de GRN.

Grille N°2: Outils spécifiques développés et niveau de l'efficacité de la participation des femmes

Outils spécifiques développés pour susciter la participation des femmes aux différentes étapes	Niveau de l'efficacité de la participation des femmes				
	1	2	3	4	5
A. Phase d'analyse de la situation et d'établissement des priorités					
Outil 1.					
Outil 2.					
Outil 3.					
Outil 4.					
Outil 5.					
B. Phase d'identification des actions à entreprendre					
Outil 1					
Outil 2					
Outil 3					
Outil 4					
Outil 5					
C. Phase de mise en œuvre des actions programmées					
Outil 1.					
Outil 2					
Outil 3					
Outil 4					
Outil 5					
D. Phase d'évaluation des actions et de valorisation des résultats					
Outil 1					
Outil 2					
Outil 3					
Outil 4					
Outil 5					

1 = Très Faible, 3 = Moyen , 4 = Bon, 5 = Excellent

De même, il est ressorti des expériences que les femmes sont plus motivées et plus enthousiastes si ce qui est fait en matière les concerne directement.

Tirant les leçons de ces expériences antérieures, il apparaît primordial *de veiller à ce que les différents projets et programmes de GRN prennent en compte cette préoccupation destinée à accroître la prédisposition et la disponibilité de la femme* dans la participation à la conduite des activités de GRN. La grille d'analyse N°5 pourrait servir de base d'appréciation du niveau de prise en compte de cette préoccupation dans les projets et programmes de développement.

Bien entendu que toutes les activités destinées à rendre la femme disponible pour participer aux activités de GRN devraient être promue dans une optique de durabilité (responsabilisation des OF) pour assurer une pérennité même après la fin du projet.

Grille n°3: Catégories d'Organisations Féminines et leur prise en compte dans les actions de GRN

Catégorie ou Type d'OF	Niveau de contact avec l'OP (formel et informel) : <i>Phase de formulation du projet ou programme</i>					Niveau de contact avec l'OP (formel et informel) : <i>Phase de mise en œuvre du projet ou programme</i>				
	1	2	3	4	5	1	2	3	4	5
1.										
2.										
3.										
4.										
5.										
6.										
7.										
8.										
9.										
10.										

1 = Très Faible, 3 = Moyen , 4 = Bon, 5 = Excellent

Grille n°4: Prise en compte des besoins et du rôle des OF dans les actions de GRN

	Importance				
	1	2	3	4	5
1. Quelle est l'importance du niveau d'implication des femmes dans l'établissement des priorités ?					
2. Quel est le niveau d'adéquation entre les actions entreprises et les besoins des femmes ?					
3. Quel est le niveau de prise en compte d'activités spécifiques de GRN des femmes dans les actions entreprises ?					
4. Quel est le niveau d'adéquation entre les actions entreprises et les ressources ou les capacités des femmes ?					

1 = Très Faible, 3 = Moyen , 4 = Bon, 5 = Excellent

5.2.5. L'amélioration du contrôle des ressources par les femmes

Les expériences des OF en matière de GRN et d'une manière générale dans le domaine de la production agricole montrent que pour une bonne partie des ressources naturelles, les femmes ont plus souvent l'accès mais pas le contrôle. Cette situation est surtout frappante pour ce qui concerne la ressource terre où seule une très faible minorité (cas de quelques veuves) en ont le contrôle.

Cette situation n'offre pas du tout le minimum de sécurité indispensable pour un investissement dans la gestion du capital terre. Les conséquences sont : l'agriculture minière, la déforestation, etc. Elle s'apparente beaucoup à celle vécue par les migrants et les groupes d'éleveurs pasteurs pour lesquels la question d'insécurité demeure toujours posée et l'investissement pour le maintien de la capacité productive du sol et des ressources végétales constitue un **sérieux risque**.

Bien que les dispositions de la RAF soient suffisamment claires dans le domaine (notamment en accordant le droit d'usage de terre à tous ceux désirant l'exploiter à des fins de production), cette question de contrôle des ressources terre et végétaux par la femme mérite d'être reposée, non pas pour créer ou exacerber des conflits homme – femme, mais dans un souci de responsabilité et de création de conditions propices pour un investissement conséquent pour le maintien de ces ressources naturelles.

La question est très complexe compte tenu de ses imbrications socio-culturelles, d'où la nécessité *de promouvoir des approches souples, participatives, à partir des communautés locales afin de les amener à entreprendre les évolutions nécessaires*. Cette question ne peut être tranchée par coup de décret et sa résolution ira de paire avec l'émergence d'Organisations Féminines suffisamment fortes et responsables.

En attendant que ces réflexions soient entreprises depuis la base, des actions concrètes peuvent être envisagées. Ainsi l'action la plus urgente serait l'implication des Organisations Féminines dans la mise en œuvre de la RAF.

La mise en œuvre de la RAF dans sa phase pratique est une véritable activité de gestion des ressources naturelles. Au niveau du Ministère de l'Agriculture, l'application de la RAF connaît un début d'exécution avec le Plan Foncier Rural, un projet pilote de sécurisation foncière. Ce projet pilote constitue une opportunité d'implication des Organisations Féminines, d'autant plus que la femme est rarement consultée sur ce genre de question, bien que grande utilisatrice de la terre.

Grille n°5: Activités spécifiques visant le renforcement de la participation des femmes aux actions de GRN

Type d'activité	Niveau de prise en compte de l'activité				
	1	2	3	4	5
A. Activités spécifiques de GRN des femmes (les principales)					
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					
B. Activités visant à rendre les femmes plus disponibles et plus prédisposées à participer aux actions de GRN (les principales)					
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					
9.					
10.					

1 = Très Faible, 3 = Moyen , 4 = Bon, 5 = Excellent

VI CONCLUSION GENERALE

Cette étude avait pour objectif principal de déterminer dans le contexte du Burkina Faso, le rôle et la contribution des femmes et des organisations féminines dans les actions de gestion des ressources naturelles. A cet effet, on s'est référé aux cinq régions agro-écologiques de l'INERA et aux différentes régions des Ministères de l'Agriculture, des Ressources Animales pour la collecte des données et le choix des référentiels. La méthodologie d'étude a consisté à faire appel à des outils couramment utilisés dans l'approche genre tels que le diagramme de Venn ou le cadre d'analyse de Haward.

Les investigations faites dans les cinq régions agro-écologiques confirment l'importance accordée au Burkina Faso aux activités en matière de GRN. Il existe en effet une multitude de projets, programmes et actions en faveur du secteur agricole et dans le domaine de l'environnement dont l'essentiel se rapporte à la GRN et exécutés par divers acteurs parmi lesquels on note les organisations féminines (OF). Mais il s'avère à l'heure que les OF sont de petites tailles et n'arrivent pas à influencer les actions en matière de GRN en raison de l'insuffisance des stratégies de leur implication aux activités.

Il ressort de ce travail que les femmes dans toutes les régions couvertes par l'étude ont accès à la terre (même si elle n'est pas du tout fertile) mais sans aucun pouvoir de décision par rapport à cette ressource. Le contrôle et la gestion de certaines ressources (faune, eau, végétation) leur échappent. Pour parer à cette inégalité, la révision du régime foncier agricole s'impose. Le tout n'est pas de voter des lois, il faut également veiller à leur application effective. A considérer toutes leurs activités de gestion des ressources naturelles, les femmes sont prêtes à investir et à s'investir dans la gestion de la fertilité des sols pour peu qu'elles aient la sécurité foncière. Les femmes font également la promotion des foyers améliorés et des sources alternatives d'énergie domestique.

Pour plus d'efficacité dans leurs actions, il faut la concertation entre tous les partenaires du développement. Les femmes elles-mêmes doivent s'organiser, se former et devenir des partenaires compétentes et crédibles dans l'analyse des problèmes et dans la recherche des solutions à leurs problèmes spécifiques.

Au terme de cette étude, un certain nombre de dispositions devraient donc être envisagées pour une plus grande implication des OF dans les stratégies en matière de GRN. Il s'agit entre autre de :

- la sensibilisation des autorités politiques et administratives pour la prise en compte des OF dans les stratégies sectorielles ;
- la sensibilisation des bailleurs de fonds pour le financement des OF à travers des projets sur la GRN ;
- la tenue d'un atelier national sur femmes et Gestion des Ressources Naturelles en vue de mieux cerner la problématique et dégager une stratégie consensuelle pour tous les intervenants.

DOCUMENT CONSULTÉS

- BOSERUP Ester, 1974** : Intégration des femmes au développement PNUD
- CHAMPAGNE Suzane, 1989** : Les femmes et le développement moyens, impact des coopératives témoignent de leur expérience avec des femmes du Sahel – Université Laval Centre Sahel
- CILSS, 1997** : Sahel 21 ; bilan, vision, ambitions et propriétés pour l'agriculture sahélienne ; 58 pp
- CILSS/INSAH, 1998** : Programme majeur recherches agro-socio-économiques (AGROSOC) plan triennal 1999-2001, 51 pp.
- CILSS Sahel 21, 1997** : Femmes, Environnement et Atelier Régional de Nouakchott , Ressources Naturelles
- CILSS Sahel 21** : Femmes, Environnement et Atelier Régional de Nouakchott , Avril 1997 Ressources Naturelles
- CNRST/INERA, 1994** : Programme nationale de recherche sur la gestion des ressources naturelles ; 192 pp
- FAO, 1995** : Bilan des acquis des expériences gestion des terroirs ; Vol 1, 90 pp.
- FAUNE A. et LE ROY Etienne** : Expert et développeurs face aux enjeux de la question foncière en Afrique francophone. Les cahiers de la recherche Développement n°25 Mars 1990
- FIDA/PS/CES/AGF-II, 1995** : Rapport d'évaluation N 00560 – BF, Documents de travail n°2 et 7
- FNGN, sd** : Les femmes dans les groupements Naam, 12 pp.
- INGA Nagel, 1992** : Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso. Ouagadougou GTZ
- IRMA Silva Barbeau et SORGHO Marie Claire, 1995** : Integrating Gender and other social variables in sustainable agriculture and natural resources. A training program SANREM CRP in Burkina Faso
- KONATE G., 1996** : Bilan de l'implication des femmes dans les projets de gestion des ressources naturelles et du terroir PNGT ; Orientation sur l'approche genre – étude PNGT, 49 pp.
- LE ROY Etienne, 1991** : L'appropriation de la terre en Afrique Noire Paris, Editions Karthala
- MESSRS/CNRST, 1995** : Plan stratégique de la Recherche Scientifique : Recherche Agricoles, Campagne principal, 91 pp.
- Min Agri/MRA, 1997** : Document d'Orientation stratégiques à l'horizon 2010 ; 21 pp.

- MPF (Ministère de la Promotion et de la Femme), 1998** : Plan d'action 1998 – 2000, 112 pp.
- OUATTARA Mariamé et Albertine DARGA, 1998** : Etude diagnostique sur genre et Foresterie communautaire au Burkina Faso - Consultation – Octobre 1998
- PATECORE, 1997** : Journée de réflexion sur le genre pour une meilleure intégration de la femme dans le processus GRN
- PATECORE, 1998** : Historique de la politique genre du PATECORE
- PNGT, 1995** : Les grandes orientations en matière de gestion des terroirs au Burkina Faso, 41 pp.
- PS/CES/AGF-II, 1999** : Rapport annuel d'activités, Campagne 1998
- PS/CES/AGF –II, 1999** : Rapport annuel d'activités; cellule organisation et promotion paysanne, Campagne 1998
- RIDDELL, James C., 19991** : « Tenure » arbres, forêts et communautés rurales bulletin n°0 Juin - Juillet
- SAVANE Marie Angelique** : Femme et développement en Afrique de l'Ouest, Genève UNRSO, 1986
- SORGHO Marie Claire, 1998** : Les stratégies agricoles des femmes en milieu rural dans la zone centre du Burkina Faso. Thèse doctorat 3è cycle – Université d'Abidjan
- SORGHO Marie Claire et BOLY Koumba, 1997** : Rapport de formation en genre SPONG/PRSCS
- WORLD BANK, 1998** : Designing and implementing agricultural extension for women farmers – Technical note. The World Bank women in Development Division – Population and Human Resources Department, 26 p.

ANNEXES

Annexe I. : Termes de référence de l'étude

Objectif stratégique

Proposition d'options stratégiques pour une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans les activités de GRN.

Objectifs opérationnels

- renforcement des organisations des femmes en reconnaissant le rôle qu'elles jouent ou qu'elles peuvent jouer dans la GRN ;
- Meilleure compréhension de l'état d'évolution de la situation des femmes dans les politiques de GRN au Burkina Faso ;
- Capitalisation des expériences acquises et des différentes stratégies en la matière.

Résultats attendus

- Le recensement des organisations de femmes, de leurs expériences, l'identification et l'analyse de la contribution réelle de la femme dans les actions de GRN sont établis ;
- Un état des lieux sur les stratégies élaborées au Burkina Faso pour la promotion de la femme est fait ;
- Une stratégie pour une meilleure prise en compte des femmes dans les politiques de GRN est disponible.

Au niveau du Burkina Faso, les objectifs de l'étude, les résultats attendus et les activités sont les suivants (cf. tableau 17) :

Tableau 17

OBJECTIF 1.	OBJECTIF 2.	OBJECTIF 3.
Meilleure connaissance des organisations féminines (OF), leurs expériences et leurs contributions dans les actions GRN	Meilleure connaissance des stratégies élaborées dans les différents pays pour la promotion des femmes dans les actions GRN	Meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans la GRN
Résultats attendus	Résultats attendus	Résultats attendus
Inventaires des OF, leurs expériences : appréciation de la participation des femmes dans les actions GRN	Bilan diagnostic des stratégies mises en œuvre pour l'implication des femmes dans la GRN	Disponibilité d'outils méthodologiques pour une meilleure prise en compte du rôle et des besoins des femmes dans l'élaboration des politiques de la GRN
Activités	Activités	Activités
1. Inventorier en faisant la typologie les OF, leurs expériences en GRN	1. Identifier les stratégies des OF, ONG, OIG, institutions locales, régionales, nationales	1. Mettre au point les outils méthodologiques pour apprécier la valorisation des femmes en GRN (grilles, indicateurs, etc.)
2. Analyser les expériences (réussites et échecs) des OF en matière de GRN	2. Analyser les stratégies des OF, ONG, OIG, institutions locales, régionales, nationales	
3. Apprécier le niveau de participation des femmes dans la GRN	3. Apprécier le niveau implication des femmes dans les stratégies en GRN	
	4. Formuler des recommandations	

Démarche et méthodologie

Suivant les activités retenues dans le cadre logique quatre démarches méthodologiques fondamentales sont prévues :

1. Recenser des informations ;
2. Organiser des informations (faire une typologie) ;
3. Analyser des stratégies ;
4. Analyser des expériences (études de cas) ;
5. Elaborer des instruments méthodologiques.

Chaque approche s'appuie sur des dispositifs méthodologiques et emploie des outils spécifiques définis dans le tableau 18.

Tableau 18.

Approche méthodologique	Dispositifs méthodologiques	Outils
1. Recenser des informations	Etude documentaire Entretiens et entrevues	Sources documentaires Personnes ressources Témoins privilégiés
2. Organiser les informations	Typologie	Critères quantitatifs et qualitatifs
3. Analyser les stratégies	Etude documentaire	
4. Analyser les expériences	Etudes de cas	Critères de choix des études de cas 1. Variables socioculturelles 2. Appui extérieurs/sans appui 3. Type d'activité 4. Importance de l'opération 5. Echec et réussite 6. Etc.
5. Elaborer des instruments méthodologiques	Elaboration de grilles d'analyse et d'indicateurs	Critères de la gender analysis

Les recensements

Le but des recensements prévus par l'étude est l'obtention d'un cadre le plus exhaustif possible du phénomène étudié. L'attention prêtée aux sources est par conséquent fondamentale.

Les sources principales sont indiquées dans le tableau précédent.

La typologie

Les informations seront organisées suivant des critères qui permettront de faire une typologie des OF comme il est décrit dans le tableau 3.

Les analyses

L'étude prévoit des analyses de stratégies et des analyses d'expériences (études de cas).

a) *Analyse de stratégies*

- Critères de pertinence des stratégies des différents acteurs (institutions, ONG, OIG, etc.) avec les grandes options de développement du pays.
- Appréciation de l'impact des stratégies sur les groupes cibles à travers les études de cas et les entretiens avec les témoins privilégiés.

b) *Analyse des expériences (Etudes de cas)*

Adapter la formule classique d'évaluation au thème de l'étude :

Pertinence

Evaluer la pertinence des actions du projet/action/situation examinée avec la valorisation du rôle de la femme dans les actions GRN.

Efficiences (évaluer les résultats par rapport aux moyens utilisés)

Examiner les cas retenus et évaluer la part des femmes pour acquérir l'efficiences par rapport aux actions GRN.

Efficacités (évaluer les résultats par rapport aux coûts)

Examiner les cas retenus et évaluer la part des femmes pour acquérir l'efficacité par rapport aux actions GRN.

Impact (les transformations durables générées par l'activité menée)

Au cas où il serait possible d'effectuer une évaluation d'impact, retenir :

1. la participation des femmes à la réalisation des actions dont on évalue l'impact ;
2. les bénéfices qui reviennent aux femmes (impacts positifs) ;
3. les détriments qui reviennent aux femmes (impacts positifs ou négatifs)

Annexe II : Programme de travail

L'étude a été exécutée selon le chronogramme suivant :

- 06 au 10 avril 1999 : Collecte des informations auprès des services techniques et projets au niveau central
- 11 au 18 avril 1999 : Analyse des informations collectées et élaboration des grilles d'entretien
- 29 mai 1999 : Rencontre avec le comité de pilotage
- 19 avril au 15 juin 1999 : Enquêtes sur le terrain et rencontres avec les projets
- 16 au 30 juin 1999 : Exploitation des données des enquêtes et élaboration du rapport provisoire
- 1^{er} juillet 1999 : Remise du rapport provisoire.

Annexe III Structures et personnes rencontrées

Personnes et structures rencontrées

Région Est

- Projet de Développement Rural
- Projet de Développement local
- Service de la promotion Coopérative et de la Législation Rurale
- Association ZATA
- Association DAKUPA
- Projet Sécurité Alimentaire et Nutrition
- Directions Régionales de l'Agriculture
- Directions Provinciales de l'Agriculture
- Projet Fonds d'Autopromotion
- Association Tin-Tua
- Association BUAYABA
- Services provinciaux des ressources animales
- Service provincial de l'Environnement et de l'Eau
- Programme National de Gestion des Terroirs

Annexe IV L'implication des femmes au développement au Burkina Faso

Il est évident que bien avant la prise en compte officielle de la contribution des femmes au développement, les femmes ont de tout temps donné le meilleur d'elles-mêmes dans les activités de production et de reproduction.

Elles ne forment pas un groupe homogène du fait de la diversité de leurs statuts et rôles. Selon leurs milieux physiques et socio-culturels, leurs niveaux éducationnel et économique, elles s'emploient à contribuer de manière significative à l'épanouissement de la famille et du pays.

Dans les faits le mérite revient à la révolution d'août 1983 qui a favorisé une meilleure intégration de la femme dans le processus du développement. C'est ainsi que chaque bureau du Comité de Défense de la Révolution (CDR) avait en son sein une femme ; elles participaient aux réunions où des décisions relatives au développement local étaient prises. C'est encore sous le Conseil National de la Révolution (CNR) que le Burkina Faso a vu de nombreuses femmes responsables administratives (Hauts Commissaires). Dans le même sens que Konaté, (1996) il convient de noter qu'une volonté politique en faveur des femmes a été clairement affichée durant la période 1983-1987. Entre autres activités en faveur des femmes, on peut citer :

- la reconnaissance de la capacité des femmes à tenir des postes de responsabilités politiques et administratives (nomination de femmes ministres en nombre significatif) et de femmes responsables administratives.
- l'ouverture aux femmes de certaines professions traditionnellement réservées aux hommes (armée de l'air par exemple)
- la création d'un cadre de lutte et d'expression politique pour toutes les femmes du Burkina à travers l'Union des Femmes du Burkina (UFB) ;
- l'adoption et/ou la ratification en 1984 de textes juridiques protégeant les femmes, tels : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ; la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la Réorganisation Agraire et Foncière qui, dans ses principes, accorde les mêmes droits aux femmes et aux hommes dans le domaine foncier ;
- l'adoption en 1988 d'un nouveau Code des Personnes et de la Famille
- la création en 1991 du fonds d'appui aux activités rémunératrices des femmes ;
- l'élaboration en 1990-1991 de stratégies et de plan d'action pour le renforcement du rôle des femmes dans le développement ;

Outre ces diverses mesures, on note au niveau des différents ministères des actions pour favoriser une meilleure contribution des femmes au développement.

C'est ainsi qu'au Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, la Direction de la Promotion de la Famille élabore, coordonne, suit et évalue les programmes de promotion socio-économique et de protection de la famille.

Au Ministère de l'Agriculture pour ce qui est de la vulgarisation agricole, des animatrices ont été recrutées pour encadrer les productrices. Selon MARA/DEP (1991), les animatrices représentent 12 % du personnel d'encadrement. Ce chiffre est insuffisant par rapport à la population féminine en milieu rural ayant comme principale activité l'agriculture et l'élevage et qui s'élève à 93,5 % selon Inga Nagel, (1992).

Avant 1991, précisément en 1988, le MARA a créé le Bureau de Promotion des Activités des Femmes (BPAF). Présentement, il existe dans chacune des dix Directions Régionales de l'Agriculture une Coordonnatrice Régionale des activités des femmes. Chaque Coordonnatrice travaille en étroite collaboration avec des Coordonnatrices Provinciales.

Dans le secteur de l'éducation, le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) et le Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) on observe un rehaussement du taux de scolarité des filles et une pratique de la discrimination positive pour l'octroi de bourses aux filles.

Au Ministère de l'Environnement et de l'Eau, il n'y a pas encore de structure spécifique chargée de la promotion de la femme. Toutefois à travers divers projets et plans d'action, la place de la femme dans la lutte pour la sauvegarde de l'environnement n'est pas occultée (Service de vulgarisation des foyers améliorés ; PANE/CONAGESE ; fabrique de Briquettes à Boromo, etc.).

Au Ministère de la Promotion de la Femme, la Direction de la Coordination des Activités en Faveur des Femmes et la Direction des Affaires Juridiques et de la Réhabilitation des femmes sont à pied d'œuvre depuis bientôt trois ans. C'est un ministère transversal qui a des points focaux dans seize ministères à ce jour. Il joue le rôle de la Commission nationale de suivi et de mise en œuvre des stratégies et plans d'action pour le renforcement du rôle de la femme dans le processus de

développement (CONAPAF) créée en mars 1993 et que le Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan abritait. La CONAPAF avait les missions suivantes de :

- veiller à l'élaboration des différents plans d'action sectoriels et nationaux pour le renforcement du rôle des femmes dans le processus de développement ;
- veiller au suivi de l'exécution, de l'évaluation périodique de ces plans et procéder aux réajustements nécessaires ;
- favoriser la concertation entre partenaires autour des projets et programmes au profit des femmes.

C'est désormais au Ministère de la Promotion de la Femme qu'il revient de jouer ce rôle et remplir les différentes missions dévolues jadis à la CONAPAF.

C'est pour ce faire que le ministère est en contact avec chaque point focal désigné au niveau des ministères suivants :

- 1) Premier Ministère ;
- 2) Ministère de l'Action Sociale et de la Famille ;
- 3) Ministère de la Jeunesse et des Sports
- 4) Ministère de la Justice Garde des Sceaux ;
- 5) Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale ;
- 6) Ministère des Ressources Animales ;
- 7) Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation ;
- 8) Ministère de la Fonction Publique et du Développement Institutionnel ;
- 9) Ministère de l'Environnement et de l'Eau ;
- 10) Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- 11) Ministère de l'Economie et des Finances ;
- 12) Ministère de la Communication et de la Culture ;
- 13) Ministère de la Santé ;
- 14) Ministère de l'Agriculture ;
- 15) Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat ;
- 16) Ministère de l'Energie et des Mines.

Liste des structures rencontrées Région Nord-Ouest

- Programme CES/AGF
- Fédération Nationale de Groupement Naam
- Directions Régionales de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- PATECORE
- Directions Provinciales de l'Agriculture
- Service de la Promotion Coopérative et de la Législation Rurale
- Hauts Commissariats

Région Sahel

- Directions Provinciales de l'Agriculture
- Services Provinciaux de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- Projet Agro-écologique

Région Ouest

- Directions Régionales de l'Agriculture
- Directions Provinciales de l'Agriculture
- Action Sociale
- Maison de la Femme
- Hauts Commissariats
- Collectif Namouna
- Association Mougou
- Fédération des Femmes du Sud-Ouest
- Projet de Développement Intégré de la zone des Balés
- Programme National de Gestion des Terroirs

Région du Centre

- Directions provinciales de l'Agriculture
- Services Provinciaux de l'Environnement et des Eaux et Forêts
- Projet de Développement Local du Zoundwéogo
- Projet de Développement Local du Ganzourgou
- Groupement Songtaaba
- Groupement Nongtaaba

Autres personnes rencontrées

- OUATTARA Mariam, Directrice des Affaires Juridiques/Ministère de la Promotion de la Femme
- Mme SAWADOGO Marie Joseph, Directrice de la Coordination des activités en faveur des femmes/Ministère de la Promotion de la Femme
- Mme DARGA Albertine, UGO/PNGT
- M. BANDRE Paul, Voisins Mondiaux, Burkina